

Les Allemands nous narguent sur le désarmement

Rien ne prouve mieux le défi de déliquescence auquel nous sommes arrivés que l'accueil fait par la presse française à la nouvelle de la constitution d'une commission allemande pour l'examen de la question des armements. Si une affaire a une importance capitale, c'est bien celle-là, surtout au moment où l'on parle de conclure avec le Reich un pacte de sécurité et de faire rentrer l'Allemagne dans la famille internationale. L'exécution de la partie la plus importante du traité de paix ne devrait-elle pas attirer l'attention générale ?

Or comment se présente cette question des armements ? Il y a plus de six mois que, pour justifier la prolongation de l'occupation de Cologne, les Alliés ont communiqué à Berlin, le 8 janvier, les principales conclusions de la commission d'enquête du général Natch. Il y aura trois mois le 4 août que la Conférence des ambassadeurs a signé la liste complète des mesures qui doivent être prises pour que le Reich soit en règle avec le traité. Qu'a fait l'Allemagne ? Elle a laissé passer les semaines. Puis elle annonce la nomination d'une commission d'étude.

Est-il possible de se moquer plus complètement du monde. Les requêtes des Alliés ne comportent pas une discussion mais une « exécution ». Nous avons connu le temps — et il n'est pas bien loin — où une pareille dérision aurait provoqué une juste clameur d'indignation.

La protestation s'imposait même si nous nous trouvions en présence d'une simple manœuvre d'attermoiement, si on pouvait croire que les Allemands ergotaient, mais finiraient par s'incliner. Il en va tout différemment. Les Allemands ne se bornent pas à tergiverser, ils provoquent. La formation de la commission von Parvells a été précédée des déclarations de M. Stresemann et du chancelier Luther.

M. Stresemann a dit avec une parfaite franchise ce que l'Allemagne pense de notre programme de désarmement. Les conditions de la Conférence des Ambassadeurs se divisent en trois catégories. La première renferme les mesures secondaires que les Allemands prétendent avoir déjà remplies. Dans la seconde catégorie se rangent les conditions qui prêtent à discussion. La troisième englobe les mesures que Berlin écarte de « piano » en affirmant qu'elles dépassent le cadre du traité de Versailles.

Parmi les questions de la seconde classe figurent naturellement celles qui prêtent à un facile camoufflage. La plus caractéristique est la réorganisation de la police de sûreté. Les Alliés sont allés au devant du débat en admettant une adaptation de l'organisation de la « Schupo » qui pourrait garder ses casernes dans certains grands centres. Une pareille tolérance va au devant de toutes les fraudes.

Quelles sont les questions que l'Allemagne déclare « a priori » inadmissibles ? M. Stresemann ne les a pas précisées. Mais la presse a été moins discrète. Ce sont les deux rotules fondamentales de l'organisation patiemment élaborée par le général von Seeck et M. Gessler.

Une armée ne varie que si elle a un caractère et elle peut se procurer du matériel. Le caractère c'est l'état-major et le commandement. Les possibilités matérielles résident dans les machines des grandes usines. Les Alliés ont réclamé la suppression du grand état-major qui a été reconstitué clandestinement, et la destruction de tout un outillage qui ne peut servir qu'à fabriquer du matériel de guerre. Les Allemands objectent qu'en leur accordant une armée, le traité de Versailles a admis l'existence d'un commandement. Ils soutiennent que les machines visées ont été adaptées à des fins pacifiques. Si on les supprime, il faudrait en déduire le prix du plan Dawes, ce qui permettrait de refaire à nos frais un matériel encore plus perfectionné dès que le contrôle aurait pris fin.

Pour déjouer de telles manœuvres d'obstruction, il faudrait une énergie dont les vainqueurs ne sont plus capables. A défaut de cette action solidaire, la seule conclusion logique à tirer est que l'Allemagne s'est armée, qu'elle refuse d'exécuter le traité, donc qu'il faut être question ni de conclure avec elle un traité de dupes, ni d'évacuer les territoires rhénans.

Ce n'est malheureusement pas dans cette voie qu'on s'engage. La seule réponse que l'on ait trouvée à faire à la provocation de M. Stresemann a été de promettre à l'Allemagne par la voix de M. Baldwin, le désarmement général. Vraiment les Allemands auraient bien tort de se gêner.

Le monument aux morts de Loretta a été ignoré hier
Arras, 2 août. — Au pays d'Artois, vers la tour des morts de Loretta, les fouilles ont été faites pour attester la fidélité de leur souvenir et dire, ardemment, leur éternelle reconnaissance aux grands morts qui sont tombés sur ces collines désolées sacrées et qui reposent là, au pied de ce massif de la Patrie, respectueux plus éloquent, en leur âme impérissable comme leur gloire même.

Loretta ! Vainement l'on songerait à traduire en des mots assemblés tout ce qu'évoque d'héroïsme cette terre si généreusement arrosée du sang des martyrs.
Mais la clarté, qui verra sans cesse au sommet de la tour sacrée, la lumière qui rayonnera du crépuscule à l'aube, au-dessus de cet immense champ des morts de la Patrie, pesera plus éloquent, en leur âme impérissable comme leur gloire même, la mémoire de ceux à qui nous devons le salut.

Ce matin, pourtant, des voix officielles disent que la gratitude profonde de la Patrie.
M. Pamière, ministre de la Guerre et président du Conseil, le maréchal Fayolle, Mgr Julien, évêque d'Arras, M. Jonnard, président du Conseil général du Pas-de-Calais, ont, par leur présence à cette cérémonie d'inauguration, ramené une autre flamme qui brûle dans le cœur de tous ces Français aux yeux tour à tour baissés vers les tombes innombrables, ou fixés sur le sommet du phare éternel... Flamme d'union sacrée, venant à nous en ces heures françaises plus qu'on ne saurait le croire, elle que dans ce cimetière immense, parmi ces milliers et ces milliers de croix de bois...

Le ministre de la guerre évoque, avec une émotion que comprendront, dit-il, tous les Français qui l'écouteront, les milliers de jeunes hommes qui ont traversé la mer pour défendre le vieux sol de l'Artois, et dont le sang a ruisselé fraternellement avec le nôtre dans la coupe immense des félicitations à l'architecte du monument, M. Gondonner, qu'ont inspiré ces grands souvenirs.

La plus cérémonie se termine par le geste du président du Conseil faisant jeter, pour la première fois, une flamme du phare colossal.
M. Pamière se rendit ensuite en automobile à Arras où il prit le train qui devait le ramener à Paris.

LA TRAVERSÉE DE PARIS FÉMININE
Paris, 2 août. — La traversée de Paris féminine qui se disputait sur un parcours de 10 kilomètres, a été gagnée par Mlle Péquelin, en 2 h. 37 m., devant Mlle Villeneuve et Mme Champade.

PARIS-CENTRE

Dix-septième année. - N° 6.002
ABONNEMENTS.
Nièvre et limitr... 55.00 30.00 16.00
Autres départ... 60.00 32.00 17.00
Union postale... 100.00 52.00 28.00
TELEPHONE: 2-17 & 2-13

Régional Quotidien
VINGT CENTIMES
Rédaction, Administration, Publicité: 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS
DIRECTEUR-RÉDACTEUR EN CHEF: Abel LAMY
COMPTES CHEQUES POSTAUX: Paris 272-43 - REGISTRE DU COMMERCE N° 57

LUNDI
3
AOUT 1925

A chacun ses responsabilités

Avant les élections du 11 mai 1924, le Bloc national était accusé par le Bloc des gauches de toutes les misères sociales dont nous souffrons.

Après la victoire du Cartel, les misères sociales dues bien plus à l'incapacité des parlementaires qu'à l'arrivée ou au départ de tel ou tel bloc ne cessèrent pas. Le Bloc des gauches affirma néanmoins que le Bloc national était encore responsable de cet état de choses puisque le nouveau gouvernement en avait hérité de l'ancien...

Mais les jours, les semaines, les mois, les trimestres, les semestres passèrent et les misères sociales n'ont pas passé. Le cartel se trouva fort embarrassé quand la seconde année fut venue.

Les parlementaires de gauche se sont rendus compte qu'en continuant à pousser de vaines imprécations et de stériles jérémiades contre l'ancien bloc, ils faisaient l'aveu public de leur incapacité à remédier à la lamentable situation dont nous souffrons. Que faire ?

Car la vie chère devient chaque jour de plus en plus chère. La farine a fait un saut important. Le pain va augmenter, tout va s'en suivre, même le « Journal Officiel » qui s'élève par un coup de décret, à 0 fr. 50 pour la France, l'Algérie, la Tunisie, et 0 fr. 75 pour l'étranger.

Les parlementaires du Cartel ne sachant plus qu'accuser, devinrent anxieux, s'attachèrent les cheveux et — car parlementaire n'est jamais à bout d'arguments — trouvèrent enfin une solution.

Ne pouvant décemment plus accuser le Bloc National de l'augmentation du prix de la vie, les chefs cartellistes accusent, devinez qui ? Le ciel.

De fait, ils ont un semblant de raison. Nous souffrons d'un été déplorable. Les blés, les avoines fauchées, mais non rentrées pourrissent dans les champs. La maladie atteint la vigne. Nos agriculteurs très justement se désolent. Si la pluie continue, nous courrons à une véritable catastrophe agricole.

Nous cartellistes de charger le temps de ce malheur, mais de charger par la même occasion, de tous les autres maux.

« Voyez, continuent-ils, la vie augmente, elle va encore augmenter, mais c'est de la faute au ciel, il n'y a pas de soleil ».

Le cartel est quand même illogique. Il se plaint aujourd'hui de l'absence du soleil, mais hier ne nous avait-il pas promis... la lune !

Le ministère public fait opposition à un jugement
Dijon, 2 août. — Il y a quelques semaines, Oscar Lamare, 19 ans, sous le prétexte d'une commande urgente faisait réveiller vers 10 heures du soir, Mlle René Gagnel, épicière à Ville-Berry et l'assommait tandis qu'elle faisait un paquet des marchandises demandées.

Il volait ensuite une somme importante. Très longtemps sa victime resta dans le coma et ce n'est qu'il y a quelques jours, qu'elle put donner des détails sur son agression. Lamare a été condamné à ans de prison et 50 francs d'amende.

Ce jugement a été frappé d'opposition par le ministère public devant la Cour d'appel de Dijon.

Il y a beaucoup d'arrivages à Marseille
Marseille, 2 août. — Parmi les passagers du paquebot Chambord, arrivé ce matin avec la mission Citroën, se trouvait aussi le prince de Bourbon, qui vient d'effectuer des chasses en Afrique Orientale et l'équipage au vapeur grec Démophilos, qui fit naufrage en juin dernier au sud de la Grande Comore.

Est arrivé également le paquebot Général-Helinger, courrier du Proche-Orient avec de nombreux passagers.

Un garçon de ce bord, Paul Labédit, qui fut surpris à Beyrouth au moment où il essayait de débarquer 10.000 cartouches et 22 revolvers, a été ramené en France, où il est écroué en prévention de conseil de guerre.

Le Sphinx, également courrier du Proche-Orient, arriva aussi ce matin ramenant à Marseille l'escoupe Peters, sujet américain, qui on s'en souvient avait disparu le jour de son mariage avec une jeune Arménienne en lui emportant 6.000 francs.

LES BALKANS BOUGENT

La Grèce adresse à la Bulgarie un ultimatum et envoie à la frontière deux divisions
Athènes, 2 août. — L'émotion causée par l'assassinat en territoire bulgare d'un sujet grec, M. Nicolaïdes, est loin d'être calmée. Contrairement à ce qu'on avait espéré, on n'entrevoit pas encore la solution du conflit qui s'est élevé à ce propos entre les deux pays. Le gouvernement hellénique, à l'appui de sa demande de réparations, a envoyé deux divisions à la frontière bulgare.

Il prépare en outre un ultimatum et si les conditions de celui-ci n'étaient pas acceptées par le gouvernement de Sofia, les troupes grecques pénétreraient en Bulgarie sur une profondeur de 5 kilomètres. Si les choses en arrivent là, il est probable que le gouvernement bulgare en appellera à la Société des Nations.

l'action de la France en Chine
Pékin, 2 août. — Le ministre de France auprès du gouvernement chinois a déclaré au cours d'une interview, que la France ne poursuivait nullement une politique séparée en Chine, mais agissait d'accord avec les autres puissances intéressées, pour la protection des biens et de la vie des étrangers.

RETOUR D'AFRIQUE
la mission Haardt arrive à Marseille
Marseille, 2 août. — Le Chambord vient d'accoster au quai des Messageries Maritimes, ayant à son bord la mission Haardt, qui vient de Madagascar après avoir traversé l'Afrique.

Sur le quai, des amis et ces personnalités parisiennes attendaient M. Haardt et les courageux collaborateurs de la grande mission Citroën. Un déjeuner intime a réuni ceux qui ont accompli ce bel exploit sportif et scientifique et ceux qui leur apportent un hommage amical et ému.

Le professeur Sicard « dégonfle » le Fakir et le fakir à son tour, dégonfle le professeur
Paris, 2 août. — On se souvient de l'amusante histoire : Le Fakir Tahra Bey prétendant être insensible à la douleur et disposer du pouvoir de cicatrifier instantanément les plaies qui lui sont faites, se vantait malicieusement offrir par le professeur Sicard une opération d'appendicite sans anesthésie.

Tahra Bey accepta sans sourciller et prit rendez-vous. Mais le jour venu, il se dégonfia... sans le moindre histouri.

« Je suis trop pressé pour le moment, écrit-il au professeur. Voulez-vous que nous remettions cela à quinze jours ? »

Or, le professeur Sicard vient de faire parvenir sa réponse à Tahra Bey qui évidemment est telle que le bon sens le faisait prévoir.

Un chirurgien honnête ne peut faire subir à qui que ce soit une aussi grosse opération que celle de la laparotomie, sans y être contraint par une nécessité absolue.

N'empêche que pour cette fois, le fakir a le dernier mot de la galejada.

Un gendre grece peu commode
Marseille, 2 août. — A Saint-Zacharie, un sujet grec, Savas Karapavariou, au cours d'une violente scène de famille avec sa fille et son gendre, nommé Calageros, a été grièvement blessé d'un coup de revolver au ventre.

Sa femme et une voisine, mère de trois enfants, accourant aux cris du blessé, regrettent des projectiles qui les blessèrent assez grièvement. Calageros, arrêté peu après, après une chasse à l'homme, n'a manifesté aucun repentir. Il a été écroué à la disposition du parquet de Toulon.

5000 communistes fêtent Jaurès à Clichy
Paris, 2 août. — Le parti communiste avait organisé aujourd'hui à Clichy une grande fête destinée tout ensemble à commémorer la mort de Jaurès et à protester contre la guerre du Maroc.

M. Doumergue à Grenoble

Le président a eu avec M^{rs} Gaillot une cordiale entrevue
Grenoble, 2 août. — Au moment où s'achevaient les présentations officielles, Mgr Cailliot, évêque de Grenoble, accompagné de son secrétaire général, vint affirmer au président de la République, le dévouement du clergé du Dauphiné, à l'œuvre délicate de la pacification menée au Maroc.

Plus que jamais, dit l'évêque, le gouvernement doit pouvoir compter sur l'union de tous les Français, sans distinction de parti.

M. Doumergue remercia Mgr Cailliot, en lui disant : « Je suis convaincu que la haute autorité morale de l'évêque français ne nous fera jamais défaut, car souvent un mot dit au moment opportun aplanit les plus grandes difficultés ».

Ces quelques paroles prononcées par le chef de l'Etat avec une gravité caractéristique, produisirent dans l'assistance une impression très favorable.

A l'Exposition
A 10 h. 30, M. Doumergue, accompagné de MM. Laval et Chaumet, ainsi que des personnalités composant sa suite, arrive à l'Exposition de la Houille Blanche et les honneurs lui sont faits par M. Blanchet, commissaire général de l'Exposition. Deux heures seront à peine suffisantes pour parcourir les pavillons, dont l'intérêt ne manque pas de retenir le chef de l'Etat.

Ce sont d'abord les pavillons de l'Extrême-Orient, de l'Indo-Chine, d'Angkor, dont de magnifiques photographies représentent les merveilles.

Puis Madagascar, le Soudan, le Nord Africain, défient en quelque sorte avec de superbes reconstitutions de villages, de paysages exotiques.

Les pavillons des industries touristiques sont ensuite visités. M. Doumergue s'arrête surtout au pavillon de l'Aéronautique, puis à celui du grand tourisme. Il est très intéressé par une fidèle reconstitution de l'histoire de la locomotion.

Les expositions régionales sollicitent sa vive attention, surtout celle de la Provence, où il s'arrête dans une salle à manger rustique très fidèlement reproduite.

Au pavillon des Eaux et Forêts, il est saisi par les charmantes reines du Dauphiné, élues samedi dernier.

A leurs souhaits de bienvenue, le chef de l'Etat répond par un paternel baiser.

Après un vin d'honneur dans les jardins, après avoir signé sur de nombreux livres d'or, M. Doumergue visite les pavillons des sections étrangères.

La visite prend fin à midi 30. Une courte station dans ses appartements de la préfecture, et le président se rend au Majestic, où un déjeuner lui est offert par la municipalité.

Le Banquet
C'est dans la nouvelle salle de l'hôtel Majestic, que les 500 invités de la municipalité, de l'Exposition et de la Chambre de Commerce de Grenoble, ont pris place pour le déjeuner qui s'est offert en l'honneur du chef de l'Etat.

Miss Ederlé tente aujourd'hui la traversée de la Manche

Et elle se flatte de battre le record de Tiraboschi
Calais, 2 août. — Demain matin, si toutefois les conditions atmosphériques sont favorables, une jeune nageuse américaine de 19 ans, Miss Gertrude Ederlé, quittera le cap Gris-Nez avec l'intention de franchir la Manche à la nage et d'améliorer par la même occasion la meilleure performance accomplie à ce jour sur cette traversée et réalisée, en 1923, par l'Italien Tiraboschi, en 16 heures 23 minutes.

Miss Gertrude Ederlé, malgré son jeune âge, espère fermement réussir dans sa tentative et envisage de traverser la Manche en 14 heures, ce qui ne semble pas impossible, étant donné la valeur de cette nageuse qui est supérieure de plusieurs classes à tous les nageurs qui ont tenté à ce jour la Traversée du Channel et dont cinq d'entre eux déjà l'ont réussie.

La petite nageuse américaine mécanisée dans la pratique des nouveaux styles de natation sportive détient à l'heure actuelle huit records du monde et peut être considérée comme d'une valeur sensiblement égale à celle de nos meilleurs nageurs français et même européens.

Cette nageuse représente magnifiquement la nouvelle école et doit démontrer au cours de cette tentative la supériorité du style de la souplesse et de la vitesse sur l'endurance, la résistance et la puissance qui constituaient le plus souvent les seules qualités de ceux qui s'attaquaient à la Traversée de la Manche et devenaient rapidement, malgré leurs efforts et par suite du manque de vitesse, le jouet de ses courants.

La tentative que Miss Gertrude Ederlé va entreprendre présente donc un double intérêt du fait qu'elle sera effectuée par une jeune fille nullement prédisposée par son âge et par ses moyens athlétiques à une telle performance et que l'on verra pour la première fois, à vrai dire, l'adoption des nouveaux styles de natation sportive et différents de l'ancienne brasse et qui avaient toujours, jusqu'à ce jour, été délaissés pour des épreuves d'aussi longue haleine.

La tentative de Miss Gertrude Ederlé que l'on pourra comparer à celle réalisée voici 50 ans déjà par le légendaire capitaine Webb qui, pour la première fois, les 24 et 25 août 1875, traversa la Manche à la nage en 21 heures 45 minutes dépasse, on le voit, en importance et en enseignements, les précédentes traversées tentées jusqu'à ce jour et provoque, en Angleterre comme en Amérique, un intérêt justement mérité.

Une automobile dans le bassin de la place François I^{er}
Paris, 2 août. — Ce matin, à trois heures, on a découvert place François-I^{er}, l'automobile n° 1813-1-6 dans une singulière position. Ce véhicule était, en effet, renversé dans le bassin situé au centre même de la place. On a trouvé dans la voiture des papiers au nom de certain Renommar Alexandre, inscrit 21.022, demeurant 26, rue Saint-Denis, à Boulogne.

La grille entourant le bassin a été brisée sur une longueur de quatre mètres.

Les troupes espagnoles bousculent les Rifains

Ge pendant que les navires anglais... observent
Madrid, 2 août. — Les rassemblements ennemis découverts hier entre Bulhari et Tauriat ont été attaqués dans la matinée par une colonne. Celle-ci, après un rude et brillant combat, a pris d'assaut la position occupée par l'ennemi qui a été bousculé et mis en fuite.

Les Espagnols ont eu une cinquantaine de tués et blessés, presque tous des indigènes. Dans le secteur occidental, l'opération de police annoncée hier s'est effectuée dans la matinée. Les Espagnols ont eu une douzaine de tués et blessés, dont trois blancs.

Navires anglais en « observation »
Malte, 2 août. — Le Worcester, le Wren et le Whitehall sont partis pour Gibraltar. On déclare ici qu'ils vont « observer » le développement des opérations au Maroc.

Abd El Krim n'est qu'un orgueilleux
Rome, 2 août. — Le correspondant du Giornale d'Italia à Fez, M. Achille Benedetti, mande à son journal une correspondance fort intéressante. On y lit entre autres les appréciations suivantes concernant la personnalité d'Abd-el-Krim :

« L'idée d'après laquelle Abd-el-Krim est un patriote est une erreur. L'idée qu'il combat désespérément pour libérer son peuple de l'oppression étrangère ne peut être conçue que par ceux qui sont obsédés par leur répugnance envers toutes les formes de ce qu'ils appellent l'impérialisme ».

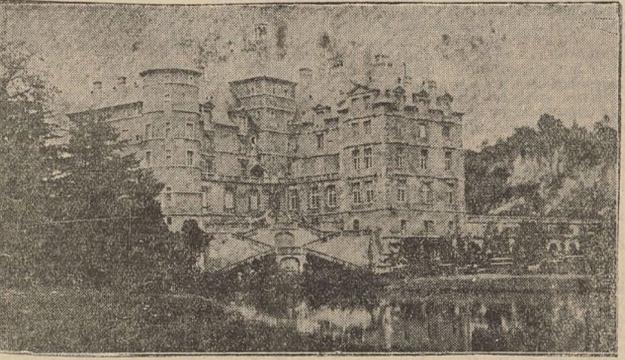
UN DEMENTI BELGE

Bruxelles, 2 août. — Une note officielle publiée à Berlin, déclarait hier en substance que la note belge remise à M. Chamberlain, au sujet du pacte de sécurité, reconnaissait à l'Allemagne le droit de demander des modifications au traité de Versailles, en vertu des stipulations mêmes de ce traité.

Or, on annonce de source officielle belge, que la note remise à M. Chamberlain, n'aborde nullement la question visée dans le communiqué allemand. Ce dernier s'efforce de transformer les espérances de M. Stresemann, en une réalité dont on ne saurait nullement trouver l'affirmation dans la note du gouvernement belge.

TUE PAR UN INCONNU
Paris, 2 août. — Aujourd'hui, à 17 heures, un individu qu'on croit être un nommé Auguste Douillet, a été tué, passage du Marché, d'un coup de revolver par un inconnu qui a pris la fuite aussitôt.

M. Dorret, commissaire de police de la Porte Saint-Martin a ouvert une enquête.



Le chateau de Vizille, où M. Doumergue va séjourner pour ses vacances

merce de Grenoble, ont pris place pour le déjeuner qui s'est offert en l'honneur du chef de l'Etat.

A la table d'honneur, situés parallèlement au grand côté de la salle, on remarque aux côtés de M. Doumergue, MM. Avezana, ambassadeur d'Italie ; Chaumet, ministre du commerce ; Laval, ministre des travaux publics ; Desmiers, préfet de l'Isère ; Mistral, député, maire de Grenoble ; de nombreux sénateurs, députés, et notabilités de la région.

Au dessert, M. Mistral prend le premier la parole. Il fait l'histoire de l'Exposition de la Houille Blanche, née de la préoccupation de coopérer au relèvement du pays.

C'est ensuite M. Avezana, ambassadeur d'Italie, qui, au nom des sections étrangères, remercie le président de la République et les organisateurs, de l'accueil qui leur a été fait sur la terre française.

« Il est voulu faire honneur, dit-il, à cette terre d'hospitalité ».

Il termine en parlant des courants sympathiques qui lui permettent de lever son verre à toutes les affinités unissant les deux peuples français et italiens.

M. Doumergue parle

M. Doumergue prononce ensuite, au milieu d'une attention respectueuse, son discours, qui est souligné de chaleureux applaudissements.

M. Doumergue, après des paroles de remerciement à l'adresse des autorités civiles et de la population, pour le chaleureux accueil qui lui a été fait, proclame sa foi dans l'avenir du pays et dans les destinées de la France, dont quelques-unes des qualités s'affirment avec éclat dans la conception et la réalisation de la belle œuvre d'intérêt régionale, nationale et internationale qu'est l'Exposition de Grenoble.

Et M. Doumergue ajoute :

« De caractère indépendant, mais sérieux et ponctué, d'esprit clairvoyant, de volonté tenace, dure au travail, peu accessible aux chimères, mais de cœur généreux et sincère, le po-

Protégés par les bombardements de nos avions, les tribus fideles font la moisson

Fez, 2 août. — La tribu des Masmouda montre une certaine nervosité en raison de l'occupation d'Azjen, à 10 kilomètres au nord-ouest d'Ouezzan. Cette région a été nettoyée ce matin par un groupe parti à la pointe du jour, soutenu par des chars de combat qui ont semé la terreur chez l'ennemi.

L'aviation a exécuté des bombardements sur les groupes ennemis qui occupent toujours le Djebel Sarsan. La tribu des Cherraga au nord de Fez, paraît reprendre confiance et travaille activement à la moisson.

Chez les Ouled Rihan, à l'est de Souk-el-Arba de Tissa, la situation est stationnaire. La moisson s'effectue paisiblement.

Un de nos détachements protège le convoi qui se rendait de Tamzanat à Kaala a été accablé légèrement par des Roûbia, mais l'ennemi a été facilement refoulé.

L'opération de ravitaillement de Bab-Taza s'est effectuée sans de sérieuses difficultés, l'ennemi n'ayant pas tenu devant le groupe qui a atteint son objectif à 10 heures 30.

L'aviation a effectué des bombardements dans la région de la basse vallée de l'Oued Sahela, à quelques kilomètres au nord-ouest d'Al-Acha.

Un de nos groupes légers a procédé à une opération de police dans la région nord-ouest de l'Oued Ameil, sans rencontrer de difficultés.

Notre groupe qui avait ravitaillé Kelaa et Moulay-Ali a été accablé au retour, mais a repoussé l'ennemi dans de bonnes conditions, sans pertes. Il a regagné sa base à 18 heures.

BACIGALPO GAGNE LA TRAVERSÉE DU PORT DE MARSEILLE
Marseille, 2 août. — La traversée du port de Marseille, épreuve de 4 kilomètres, a été élevée aujourd'hui par Bacigalpo, de Milan, qui a battu de trois minutes le record de cette traversée.

DERNIERE HEURE

Les Courses

LE TRAVAIL A L'HONNEUR

YONNE

René Wriath bat le record de France des 800 mètres

Paris, 2 août. — Malgré le mauvais temps 5.000 spectateurs environ s'étaient rendus au Stade Pershing...

Le Driant relie le deuxième Marathon nautique Corbeil-Paris en 12 h. 36

Corbeil, 2 août. — Le deuxième Marathon Nautique sur 40 kilomètres du parcours Corbeil-Paris a eu lieu aujourd'hui par un temps détestable...

La journée du grand prix favorisée par une température agréable, a, comme les autres années, attiré la grande foule à l'hippodrome.

Parmi les personnalités, on a remarqué : MM. Durand, ministre de l'Agriculture ; Darnaud-Roulet, ancien garde des sceaux ; A. Peyronnet, ancien ministre du Travail ; Régulier, sénateur ; M. le président du Conseil général de l'Allier ; Lasteysse, maire de Vichy ; Gaston Vidal ; Victor Borel ; Poitevin, député ; Jaudouin, sous-préfet de l'Allier ; Savelli, sous-préfet ; le général de Perse ; Baron de Waldner ; Moisson, ancien préfet ; de St-Germy ; de Nexon ; de Samigny ; de Montivillay, etc.

Voici les résultats : Prix du Thermal-Palace. — 1. Sahial ; 2. Autebel ; 3. L'Argenteuil. Pari mutuel, pesage : 23.50 ; 12.50 ; 15 ; 11.50. Pelouse : 54 ; 15 ; 11.

Prévisions météorologiques Région Parisienne. — Temps nuageux avec éclaircies. Amélioration. Quelques averses. Vent du Nord à 7 mètres. Température sans grand changement et en faible hausse.

Contes de PARIS-CENTRE Un sacré petit goût Lorsque fut aboli le privilège des bouilleries de cru et que les employés de la région eurent apposé les scellés sur tous les alcoambics du pays, les vigneron de Dalarac furent d'abord dans la consternation.

Le Driant est âgé de 26 ans. Ancien marin, il est actuellement chauffeur d'auto. Il s'est marié en 1921 en gagnant la catégorie militaire d'une traversée de Paris sur 8 kilomètres.

Le Driant a couvert les 40 kilomètres en 12 h. 36 et 10 minutes. Trois ans et demi auparavant, il avait parcouru la même distance en 14 h. 45.

Le Driant a été battu par un jeune marin, M. de la Roche, qui a couvert les 40 kilomètres en 12 h. 36 et 10 minutes.

Le Driant a été battu par un jeune marin, M. de la Roche, qui a couvert les 40 kilomètres en 12 h. 36 et 10 minutes.

Le Driant a été battu par un jeune marin, M. de la Roche, qui a couvert les 40 kilomètres en 12 h. 36 et 10 minutes.

Le Driant a été battu par un jeune marin, M. de la Roche, qui a couvert les 40 kilomètres en 12 h. 36 et 10 minutes.

Le Driant a été battu par un jeune marin, M. de la Roche, qui a couvert les 40 kilomètres en 12 h. 36 et 10 minutes.

se Morin, chef de culture, a droit au grade de « conscrit » avec 43 années de service. Venons en maintenant à un « vétéran », un vrai Nivernais, celui-là, né le 10 septembre 1840 (!!!), à Saint-Ouen (Nièvre), le « papa » Journée, très connu à Nevers où il habite, rue des Ardilliers.

Quant à M. Léchères, son patron, il totalise 50 années de cuisine ! Que de pommes de terre il a dû faire frire dans sa vie ! Notre confrère « La Semaine », de Cussat-Vichy, possède M. Paul Charasse, qui entra au journal le 15 janvier 1876 et ne s'en est absenté que pour accomplir à Moulins son service militaire.

Comme on le voit, nos recherches ont été fructueuses. Si fructueuses même qu'à notre grand regret, nous ne pouvons songer à aller rendre visite à tous les industriels ou commerçants qui nous ont signalés, dans leur établissement, de vieux serveurs tous dignes d'être cités.

Signalons également aux Etablissements Bouchacourt, entr'autres « vieilles gloires », le pressoir Jean Ducrot, entré le 4 septembre 1871, totalisant ainsi près de 55 années de service, qui nous ont signalés, dans leur établissement, de vieux serveurs tous dignes d'être cités.

On nous signale de la Charité un ouvrier totalisant lui aussi 55 années de service dans le même établissement. C'est M. Louis Jouanny, qui entra aux pépinières Desfossez-Mannys en 1870. C'est, paraît-il, un ouvrier modeste et toujours très alerte. Un autre ouvrier de la maison, M. Alphon-

se Morin, chef de culture, a droit au grade de « conscrit » avec 43 années de service. Venons en maintenant à un « vétéran », un vrai Nivernais, celui-là, né le 10 septembre 1840 (!!!), à Saint-Ouen (Nièvre), le « papa » Journée, très connu à Nevers où il habite, rue des Ardilliers.

Quant à M. Léchères, son patron, il totalise 50 années de cuisine ! Que de pommes de terre il a dû faire frire dans sa vie ! Notre confrère « La Semaine », de Cussat-Vichy, possède M. Paul Charasse, qui entra au journal le 15 janvier 1876 et ne s'en est absenté que pour accomplir à Moulins son service militaire.

Comme on le voit, nos recherches ont été fructueuses. Si fructueuses même qu'à notre grand regret, nous ne pouvons songer à aller rendre visite à tous les industriels ou commerçants qui nous ont signalés, dans leur établissement, de vieux serveurs tous dignes d'être cités.

Signalons également aux Etablissements Bouchacourt, entr'autres « vieilles gloires », le pressoir Jean Ducrot, entré le 4 septembre 1871, totalisant ainsi près de 55 années de service, qui nous ont signalés, dans leur établissement, de vieux serveurs tous dignes d'être cités.

On nous signale de la Charité un ouvrier totalisant lui aussi 55 années de service dans le même établissement. C'est M. Louis Jouanny, qui entra aux pépinières Desfossez-Mannys en 1870. C'est, paraît-il, un ouvrier modeste et toujours très alerte. Un autre ouvrier de la maison, M. Alphon-

se Morin, chef de culture, a droit au grade de « conscrit » avec 43 années de service. Venons en maintenant à un « vétéran », un vrai Nivernais, celui-là, né le 10 septembre 1840 (!!!), à Saint-Ouen (Nièvre), le « papa » Journée, très connu à Nevers où il habite, rue des Ardilliers.

Quant à M. Léchères, son patron, il totalise 50 années de cuisine ! Que de pommes de terre il a dû faire frire dans sa vie ! Notre confrère « La Semaine », de Cussat-Vichy, possède M. Paul Charasse, qui entra au journal le 15 janvier 1876 et ne s'en est absenté que pour accomplir à Moulins son service militaire.

Comme on le voit, nos recherches ont été fructueuses. Si fructueuses même qu'à notre grand regret, nous ne pouvons songer à aller rendre visite à tous les industriels ou commerçants qui nous ont signalés, dans leur établissement, de vieux serveurs tous dignes d'être cités.

se Morin, chef de culture, a droit au grade de « conscrit » avec 43 années de service. Venons en maintenant à un « vétéran », un vrai Nivernais, celui-là, né le 10 septembre 1840 (!!!), à Saint-Ouen (Nièvre), le « papa » Journée, très connu à Nevers où il habite, rue des Ardilliers.

Quant à M. Léchères, son patron, il totalise 50 années de cuisine ! Que de pommes de terre il a dû faire frire dans sa vie ! Notre confrère « La Semaine », de Cussat-Vichy, possède M. Paul Charasse, qui entra au journal le 15 janvier 1876 et ne s'en est absenté que pour accomplir à Moulins son service militaire.

Comme on le voit, nos recherches ont été fructueuses. Si fructueuses même qu'à notre grand regret, nous ne pouvons songer à aller rendre visite à tous les industriels ou commerçants qui nous ont signalés, dans leur établissement, de vieux serveurs tous dignes d'être cités.

Signalons également aux Etablissements Bouchacourt, entr'autres « vieilles gloires », le pressoir Jean Ducrot, entré le 4 septembre 1871, totalisant ainsi près de 55 années de service, qui nous ont signalés, dans leur établissement, de vieux serveurs tous dignes d'être cités.

On nous signale de la Charité un ouvrier totalisant lui aussi 55 années de service dans le même établissement. C'est M. Louis Jouanny, qui entra aux pépinières Desfossez-Mannys en 1870. C'est, paraît-il, un ouvrier modeste et toujours très alerte. Un autre ouvrier de la maison, M. Alphon-

se Morin, chef de culture, a droit au grade de « conscrit » avec 43 années de service. Venons en maintenant à un « vétéran », un vrai Nivernais, celui-là, né le 10 septembre 1840 (!!!), à Saint-Ouen (Nièvre), le « papa » Journée, très connu à Nevers où il habite, rue des Ardilliers.

Quant à M. Léchères, son patron, il totalise 50 années de cuisine ! Que de pommes de terre il a dû faire frire dans sa vie ! Notre confrère « La Semaine », de Cussat-Vichy, possède M. Paul Charasse, qui entra au journal le 15 janvier 1876 et ne s'en est absenté que pour accomplir à Moulins son service militaire.

Comme on le voit, nos recherches ont été fructueuses. Si fructueuses même qu'à notre grand regret, nous ne pouvons songer à aller rendre visite à tous les industriels ou commerçants qui nous ont signalés, dans leur établissement, de vieux serveurs tous dignes d'être cités.

Signalons également aux Etablissements Bouchacourt, entr'autres « vieilles gloires », le pressoir Jean Ducrot, entré le 4 septembre 1871, totalisant ainsi près de 55 années de service, qui nous ont signalés, dans leur établissement, de vieux serveurs tous dignes d'être cités.

On nous signale de la Charité un ouvrier totalisant lui aussi 55 années de service dans le même établissement. C'est M. Louis Jouanny, qui entra aux pépinières Desfossez-Mannys en 1870. C'est, paraît-il, un ouvrier modeste et toujours très alerte. Un autre ouvrier de la maison, M. Alphon-

se Morin, chef de culture, a droit au grade de « conscrit » avec 43 années de service. Venons en maintenant à un « vétéran », un vrai Nivernais, celui-là, né le 10 septembre 1840 (!!!), à Saint-Ouen (Nièvre), le « papa » Journée, très connu à Nevers où il habite, rue des Ardilliers.

Quant à M. Léchères, son patron, il totalise 50 années de cuisine ! Que de pommes de terre il a dû faire frire dans sa vie ! Notre confrère « La Semaine », de Cussat-Vichy, possède M. Paul Charasse, qui entra au journal le 15 janvier 1876 et ne s'en est absenté que pour accomplir à Moulins son service militaire.

Comme on le voit, nos recherches ont été fructueuses. Si fructueuses même qu'à notre grand regret, nous ne pouvons songer à aller rendre visite à tous les industriels ou commerçants qui nous ont signalés, dans leur établissement, de vieux serveurs tous dignes d'être cités.

se Morin, chef de culture, a droit au grade de « conscrit » avec 43 années de service. Venons en maintenant à un « vétéran », un vrai Nivernais, celui-là, né le 10 septembre 1840 (!!!), à Saint-Ouen (Nièvre), le « papa » Journée, très connu à Nevers où il habite, rue des Ardilliers.

Quant à M. Léchères, son patron, il totalise 50 années de cuisine ! Que de pommes de terre il a dû faire frire dans sa vie ! Notre confrère « La Semaine », de Cussat-Vichy, possède M. Paul Charasse, qui entra au journal le 15 janvier 1876 et ne s'en est absenté que pour accomplir à Moulins son service militaire.

Comme on le voit, nos recherches ont été fructueuses. Si fructueuses même qu'à notre grand regret, nous ne pouvons songer à aller rendre visite à tous les industriels ou commerçants qui nous ont signalés, dans leur établissement, de vieux serveurs tous dignes d'être cités.

Signalons également aux Etablissements Bouchacourt, entr'autres « vieilles gloires », le pressoir Jean Ducrot, entré le 4 septembre 1871, totalisant ainsi près de 55 années de service, qui nous ont signalés, dans leur établissement, de vieux serveurs tous dignes d'être cités.

On nous signale de la Charité un ouvrier totalisant lui aussi 55 années de service dans le même établissement. C'est M. Louis Jouanny, qui entra aux pépinières Desfossez-Mannys en 1870. C'est, paraît-il, un ouvrier modeste et toujours très alerte. Un autre ouvrier de la maison, M. Alphon-

se Morin, chef de culture, a droit au grade de « conscrit » avec 43 années de service. Venons en maintenant à un « vétéran », un vrai Nivernais, celui-là, né le 10 septembre 1840 (!!!), à Saint-Ouen (Nièvre), le « papa » Journée, très connu à Nevers où il habite, rue des Ardilliers.

Quant à M. Léchères, son patron, il totalise 50 années de cuisine ! Que de pommes de terre il a dû faire frire dans sa vie ! Notre confrère « La Semaine », de Cussat-Vichy, possède M. Paul Charasse, qui entra au journal le 15 janvier 1876 et ne s'en est absenté que pour accomplir à Moulins son service militaire.

Comme on le voit, nos recherches ont été fructueuses. Si fructueuses même qu'à notre grand regret, nous ne pouvons songer à aller rendre visite à tous les industriels ou commerçants qui nous ont signalés, dans leur établissement, de vieux serveurs tous dignes d'être cités.

Signalons également aux Etablissements Bouchacourt, entr'autres « vieilles gloires », le pressoir Jean Ducrot, entré le 4 septembre 1871, totalisant ainsi près de 55 années de service, qui nous ont signalés, dans leur établissement, de vieux serveurs tous dignes d'être cités.

On nous signale de la Charité un ouvrier totalisant lui aussi 55 années de service dans le même établissement. C'est M. Louis Jouanny, qui entra aux pépinières Desfossez-Mannys en 1870. C'est, paraît-il, un ouvrier modeste et toujours très alerte. Un autre ouvrier de la maison, M. Alphon-

se Morin, chef de culture, a droit au grade de « conscrit » avec 43 années de service. Venons en maintenant à un « vétéran », un vrai Nivernais, celui-là, né le 10 septembre 1840 (!!!), à Saint-Ouen (Nièvre), le « papa » Journée, très connu à Nevers où il habite, rue des Ardilliers.

Quant à M. Léchères, son patron, il totalise 50 années de cuisine ! Que de pommes de terre il a dû faire frire dans sa vie ! Notre confrère « La Semaine », de Cussat-Vichy, possède M. Paul Charasse, qui entra au journal le 15 janvier 1876 et ne s'en est absenté que pour accomplir à Moulins son service militaire.

Comme on le voit, nos recherches ont été fructueuses. Si fructueuses même qu'à notre grand regret, nous ne pouvons songer à aller rendre visite à tous les industriels ou commerçants qui nous ont signalés, dans leur établissement, de vieux serveurs tous dignes d'être cités.

LE PORTUGAL IMITE L'ANGLETERRE Lisbonne, 2 août. — Le cabinet portugais vient d'adresser au gouvernement de Madrid, une note dans laquelle il demande des explications sur la capture par un navire de guerre espagnol, de deux chalutiers portugais qui se trouvaient dans l'estuaire du Guadiana, à la frontière hispano-portugaise.

L'appui de cette note, le gouvernement portugais a envoyé une canonnière sur les lieux. Barle-Duc, 2 août. — Un avion postal de la ligne Paris-Constantinople a capoté hier dans un champ d'avoine à quelques kilomètres de l'aérodrome de Héhonne, par suite d'une panne de moteur.

On cherche en vain le meurtrier de bergers Montpeller, 2 août. — En février dernier, le berger Samuel Maurin, 42 ans, rentra gravement blessé à la ferme et resta hospitalisé durant un mois, sans avoir pu s'expliquer sur l'origine de ses blessures, étant atteint de troubles au cerveau avec paralysie partielle.

LES EPOUX CAMPBELL ONT INTERJETE APPEL Versailles, 2 août. — Les époux Campbell, condamnés à perpétuité pour le vol d'une bague au préjudice de Mme Jacques Charles, femme du directeur du Moulin-Rouge, par le tribunal correctionnel de Versailles, ont interjeté appel du jugement.

UN ESCROC ARRETE Versailles, 2 août. — La brigade mobile a arrêté à Argenteuil, sur mandat du parquet de Rouen, le nommé Lecœur, 47 ans, né à Fécamp, inculpé de détournements dont le montant dépasse 70.000 francs.

CE SONT TROIS SIDIS Versailles, 2 août. — Un ouvrier terrassier nommé Lemaître, 39 ans, a été trouvé tué devant la porte de sa maison d'un coup de couteau en plein cœur. L'enquête a établi que les meurtriers seraient trois marocains qui ont été vus dans les parages.

LES FEMMES PROFESSEURS ANGLAISES POURRONT SE MARIER Londres, 2 août. — Selon une coutume anglaise, les femmes-professeurs doivent, avant de se marier, donner leur démission. L'une d'elles, qui ne voulait pas abandonner, en se mariant, une position très avantageuse, vient d'attaquer devant le tribunal, le conseil municipal de Poole qui l'avait révoquée d'office.

Belanger gagne le Petit Tour de France Paris, 2 août. — Belle assistance cet après-midi au Velodrome du Parc des Princes, malgré le temps incertain. C'est Belanger qui a gagné le Petit Tour de France, course de 60 kilomètres, avec 18 classements. Les classements d'équipe ont été gagnés par : Belanger 7, Alavoine 6, Bottechia 1, Benoit 2, Beckmann 2.

LES CHAMPIONNATS MILITAIRES Paris, 2 août. — Les championnats de France militaires de vitesse, sauvetage et plongeon, ainsi que les championnats de sauvetage individuels et par équipes, ont été disputés cet après-midi, à la piscine des Tourelles.

LES CHAMPIONNATS MILITAIRES Paris, 2 août. — Les championnats de France militaires de vitesse, sauvetage et plongeon, ainsi que les championnats de sauvetage individuels et par équipes, ont été disputés cet après-midi, à la piscine des Tourelles.

LE CIRCUIT DU FOREZ Saint-Etienne, 2 août. — Le circuit du Forez s'est disputé sur 240 kilomètres. Il a été remporté par Normand, qui tint la tête pendant les 120 derniers kilomètres, emmenant tous les pelotons.

On cherche en vain le meurtrier de bergers Montpeller, 2 août. — En février dernier, le berger Samuel Maurin, 42 ans, rentra gravement blessé à la ferme et resta hospitalisé durant un mois, sans avoir pu s'expliquer sur l'origine de ses blessures, étant atteint de troubles au cerveau avec paralysie partielle.

LES EPOUX CAMPBELL ONT INTERJETE APPEL Versailles, 2 août. — Les époux Campbell, condamnés à perpétuité pour le vol d'une bague au préjudice de Mme Jacques Charles, femme du directeur du Moulin-Rouge, par le tribunal correctionnel de Versailles, ont interjeté appel du jugement.

UN ESCROC ARRETE Versailles, 2 août. — La brigade mobile a arrêté à Argenteuil, sur mandat du parquet de Rouen, le nommé Lecœur, 47 ans, né à Fécamp, inculpé de détournements dont le montant dépasse 70.000 francs.

CE SONT TROIS SIDIS Versailles, 2 août. — Un ouvrier terrassier nommé Lemaître, 39 ans, a été trouvé tué devant la porte de sa maison d'un coup de couteau en plein cœur. L'enquête a établi que les meurtriers seraient trois marocains qui ont été vus dans les parages.

LES FEMMES PROFESSEURS ANGLAISES POURRONT SE MARIER Londres, 2 août. — Selon une coutume anglaise, les femmes-professeurs doivent, avant de se marier, donner leur démission. L'une d'elles, qui ne voulait pas abandonner, en se mariant, une position très avantageuse, vient d'attaquer devant le tribunal, le conseil municipal de Poole qui l'avait révoquée d'office.

Belanger gagne le Petit Tour de France Paris, 2 août. — Belle assistance cet après-midi au Velodrome du Parc des Princes, malgré le temps incertain. C'est Belanger qui a gagné le Petit Tour de France, course de 60 kilomètres, avec 18 classements. Les classements d'équipe ont été gagnés par : Belanger 7, Alavoine 6, Bottechia 1, Benoit 2, Beckmann 2.

LES CHAMPIONNATS MILITAIRES Paris, 2 août. — Les championnats de France militaires de vitesse, sauvetage et plongeon, ainsi que les championnats de sauvetage individuels et par équipes, ont été disputés cet après-midi, à la piscine des Tourelles.

LES CHAMPIONNATS MILITAIRES Paris, 2 août. — Les championnats de France militaires de vitesse, sauvetage et plongeon, ainsi que les championnats de sauvetage individuels et par équipes, ont été disputés cet après-midi, à la piscine des Tourelles.

LES CHAMPIONNATS MILITAIRES Paris, 2 août. — Les championnats de France militaires de vitesse, sauvetage et plongeon, ainsi que les championnats de sauvetage individuels et par équipes, ont été disputés cet après-midi, à la piscine des Tourelles.

se Morin, chef de culture, a droit au grade de « conscrit » avec 43 années de service. Venons en maintenant à un « vétéran », un vrai Nivernais, celui-là, né le 10 septembre 1840 (!!!), à Saint-Ouen (Nièvre), le « papa » Journée, très connu à Nevers où il habite, rue des Ardilliers.

Quant à M. Léchères, son patron, il totalise 50 années de cuisine ! Que de pommes de terre il a dû faire frire dans sa vie ! Notre confrère « La Semaine », de Cussat-Vichy, possède M. Paul Charasse, qui entra au journal le 15 janvier 1876 et ne s'en est absenté que pour accomplir à Moulins son service militaire.

Comme on le voit, nos recherches ont été fructueuses. Si fructueuses même qu'à notre grand regret, nous ne pouvons songer à aller rendre visite à tous les industriels ou commerçants qui nous ont signalés, dans leur établissement, de vieux serveurs tous dignes d'être cités.

Signalons également aux Etablissements Bouchacourt, entr'autres « vieilles gloires », le pressoir Jean Ducrot, entré le 4 septembre 1871, totalisant ainsi près de 55 années de service, qui nous ont signalés, dans leur établissement, de vieux serveurs tous dignes d'être cités.

On nous signale de la Charité un ouvrier totalisant lui aussi 55 années de service dans le même établissement. C'est M. Louis Jouanny, qui entra aux pépinières Desfossez-Mannys en 1870. C'est, paraît-il, un ouvrier modeste et toujours très alerte. Un autre ouvrier de la maison, M. Alphon-

se Morin, chef de culture, a droit au grade de « conscrit » avec 43 années de service. Venons en maintenant à un « vétéran », un vrai Nivernais, celui-là, né le 10 septembre 1840 (!!!), à Saint-Ouen (Nièvre), le « papa » Journée, très connu à Nevers où il habite, rue des Ardilliers.

Quant à M. Léchères, son patron, il totalise 50 années de cuisine ! Que de pommes de terre il a dû faire frire dans sa vie ! Notre confrère « La Semaine », de Cussat-Vichy, possède M. Paul Charasse, qui entra au journal le 15 janvier 1876 et ne s'en est absenté que pour accomplir à Moulins son service militaire.

Comme on le voit, nos recherches ont été fructueuses. Si fructueuses même qu'à notre grand regret, nous ne pouvons songer à aller rendre visite à tous les industriels ou commerçants qui nous ont signalés, dans leur établissement, de vieux serveurs tous dignes d'être cités.

Signalons également aux Etablissements Bouchacourt, entr'autres « vieilles gloires », le pressoir Jean Ducrot, entré le 4 septembre 1871, totalisant ainsi près de 55 années de service, qui nous ont signalés, dans leur établissement, de vieux serveurs tous dignes d'être cités.

se Morin, chef de culture, a droit au grade de « conscrit » avec 43 années de service. Venons en maintenant à un « vétéran », un vrai Nivernais, celui-là, né le 10 septembre 1840 (!!!), à Saint-Ouen (Nièvre), le « papa » Journée, très connu à Nevers où il habite, rue des Ardilliers.

Quant à M. Léchères, son patron, il totalise 50 années de cuisine ! Que de pommes de terre il a dû faire frire dans sa vie ! Notre confrère « La Semaine », de Cussat-Vichy, possède M. Paul Charasse, qui entra au journal le 15 janvier 1876 et ne s'en est absenté que pour accomplir à Moulins son service militaire.

Comme on le voit, nos recherches ont été fructueuses. Si fructueuses même qu'à notre grand regret, nous ne pouvons songer à aller rendre visite à tous les industriels ou commerçants qui nous ont signalés, dans leur établissement, de vieux serveurs tous dignes d'être cités.

Signalons également aux Etablissements Bouchacourt, entr'autres « vieilles gloires », le pressoir Jean Ducrot, entré le 4 septembre 1871, totalisant ainsi près de 55 années de service, qui nous ont signalés, dans leur établissement, de vieux serveurs tous dignes d'être cités.

On nous signale de la Charité un ouvrier totalisant lui aussi 55 années de service dans le même établissement. C'est M. Louis Jouanny, qui entra aux pépinières Desfossez-Mannys en 1870. C'est, paraît-il, un ouvrier modeste et toujours très alerte. Un autre ouvrier de la maison, M. Alphon-

se Morin, chef de culture, a droit au grade de « conscrit » avec 43 années de service. Venons en maintenant à un « vétéran », un vrai Nivernais, celui-là, né le 10 septembre 1840 (!!!), à Saint-Ouen (Nièvre), le « papa » Journée, très connu à Nevers où il habite, rue des Ardilliers.

Quant à M. Léchères, son patron, il totalise 50 années de cuisine ! Que de pommes de terre il a dû faire frire dans sa vie ! Notre confrère « La Semaine », de Cussat-Vichy, possède M. Paul Charasse, qui entra au journal le 15 janvier 1876 et ne s'en est absenté que pour accomplir à Moulins son service militaire.

Comme on le voit, nos recherches ont été fructueuses. Si fructueuses même qu'à notre grand regret, nous ne pouvons songer à aller rendre visite à tous les industriels ou commerçants qui nous ont signalés, dans leur établissement, de vieux serveurs tous dignes d'être cités.

Signalons également aux Etablissements Bouchacourt, entr'autres « vieilles gloires », le pressoir Jean Ducrot, entré le 4 septembre 1871, totalisant ainsi près de 55 années de service, qui nous ont signalés, dans leur établissement, de vieux serveurs tous dignes d'être cités.

se Morin, chef de culture, a droit au grade de « conscrit » avec 43 années de service. Venons en maintenant à un « vétéran », un vrai Nivernais, celui-là, né le 10 septembre 1840 (!!!), à Saint-Ouen (Nièvre), le « papa » Journée, très connu à Nevers où il habite, rue des Ardilliers.

Quant à M. Léchères, son patron, il totalise 50 années de cuisine ! Que de pommes de terre il a dû faire frire dans sa vie ! Notre confrère « La Semaine », de Cussat-Vichy, possède M. Paul Charasse, qui entra au journal le 15 janvier 1876 et ne s'en est absenté que pour accomplir à Moulins son service militaire.

Comme on le voit, nos recherches ont été fructueuses. Si fructueuses même qu'à notre grand regret, nous ne pouvons songer à aller rendre visite à tous les industriels ou commerçants qui nous ont signalés, dans leur établissement, de vieux serveurs tous dignes d'être cités.

Signalons également aux Etablissements Bouchacourt, entr'autres « vieilles gloires », le pressoir Jean Ducrot, entré le 4 septembre 1871, totalisant ainsi près de 55 années de service, qui nous ont signalés, dans leur établissement, de vieux serveurs tous dignes d'être cités.

On nous signale de la Charité un ouvrier totalisant lui aussi 55 années de service dans le même établissement. C'est M. Louis Jouanny, qui entra aux pépinières Desfossez-Mannys en 1870. C'est, paraît-il, un ouvrier modeste et toujours très alerte. Un autre ouvrier de la maison, M. Alphon-

se Morin, chef de culture, a droit au grade de « conscrit » avec 43 années de service. Venons en maintenant à un « vétéran », un vrai Nivernais, celui-là, né le 10 septembre 1840 (!!!), à Saint-Ouen (Nièvre), le « papa » Journée, très connu à Nevers où il habite, rue des Ardilliers.

Quant à M. Léchères, son patron, il totalise 50 années de cuisine ! Que de pommes de terre il a dû faire frire dans sa vie ! Notre confrère « La Semaine », de Cussat-Vichy, possède M. Paul Charasse, qui entra au journal le 15 janvier 1876 et ne s'en est absenté que pour accomplir à Moulins son service militaire.

Comme on le voit, nos recherches ont été fructueuses. Si fructueuses même qu'à notre grand regret, nous ne pouvons songer à aller rendre visite à tous les industriels ou commerçants qui nous ont signalés, dans leur établissement, de vieux serveurs tous dignes d'être cités.

Signalons également aux Etablissements Bouchacourt, entr'autres « vieilles gloires », le pressoir Jean Ducrot, entré le 4 septembre 1871, totalisant ainsi près de 55 années de service, qui nous ont signalés, dans leur établissement, de vieux serveurs tous dignes d'être cités.

se Morin, chef de culture, a droit au grade de « conscrit » avec 43 années de service. Venons en maintenant à un « vétéran », un vrai Nivernais, celui-là, né le 10 septembre 1840 (!!!), à Saint-Ouen (Nièvre), le « papa » Journée, très connu à Nevers où il habite, rue des Ardilliers.

Quant à M. Léchères, son patron, il totalise 50 années de cuisine ! Que de pommes de terre il a dû faire frire dans sa vie ! Notre confrère « La Semaine », de Cussat-Vichy, possède M. Paul Charasse, qui entra au journal le 15 janvier 1876 et ne s'en est absenté que pour accomplir à Moulins son service militaire.

Comme on le voit, nos recherches ont été fructueuses. Si fructueuses même qu'à notre grand regret, nous ne pouvons songer à aller rendre visite à tous les industriels ou commerçants qui nous ont signalés, dans leur établissement, de vieux serveurs tous dignes d'être cités.

Signalons également aux Etablissements Bouchacourt, entr'autres « vieilles gloires », le pressoir Jean Ducrot, entré le 4 septembre 1871, totalisant ainsi près de 55 années de service, qui nous ont signalés, dans leur établissement, de vieux serveurs tous dignes d'être cités.

On nous signale de la Charité un ouvrier totalisant lui aussi 55 années de service dans le même établissement. C'est M. Louis Jouanny, qui entra aux pépinières Desfossez-Mannys en 1870. C'est, paraît-il, un ouvrier modeste et toujours très alerte. Un autre ouvrier de la maison, M. Alphon-

se Morin, chef de culture, a droit au grade de « conscrit » avec 43 années de service. Venons en maintenant à un « vétéran », un vrai Nivernais, celui-là, né le 10 septembre 1840 (!!!), à Saint-Ouen (Nièvre), le « papa » Journée, très connu à Nevers où il habite, rue des Ardilliers.

Quant à M. Léchères, son patron, il totalise 50 années de cuisine ! Que de pommes de terre il a dû faire frire dans sa vie ! Notre confrère « La Semaine », de Cussat-Vichy, possède M. Paul Charasse, qui entra au journal le 15 janvier 1876 et ne s'en est absenté que pour accomplir à Moulins son service militaire.

Comme on le voit, nos recherches ont été fructueuses. Si fructueuses même qu'à notre grand regret, nous ne pouvons songer à aller rendre visite à tous les industriels ou commerçants qui nous ont signalés, dans leur établissement, de vieux serveurs tous dignes d'être cités.

Signalons également aux Etablissements Bouchacourt, entr'autres « vieilles gloires », le pressoir Jean Ducrot, entré le 4 septembre 1871, totalisant ainsi près de 55 années de service, qui nous ont signalés, dans leur établissement, de vieux serveurs tous dignes d'être cités.

ALLIER

Une grande fête sportive aura lieu le 15 août à Bourbon-l'Archambault

Nous apprenons que le comité nouvellement reconstitué de la région d'Allier...

MOULINS La fête annuelle de la Bourbonnaise

La société de gymnastique « La Bourbonnaise », célébrant hier sa fête annuelle...

VICHY ASSOCIATION SPORTIVE DE TIR DE VICHY

Voici les résultats du concours régional du 30 juillet 1925. Prix handicap (1 pigeon)...

LES SOINS GRATUITS A LA GARDERIE

Dans la liste des médecins, pharmaciens, chirurgiens, dentistes et vétérinaires...

LA FETE DE NOMAZY

Le lointain quartier de Nomazy connaît hier la plus vive effervescence...

A L'ECOLE D'AGRICULTURE DE BEAUNE

M. Pétoulet, de L'Herminette; Brocard, de Vallon-en-Sully et Pellet, de Thiel...

MEDAILLES D'HONNEUR DES ASSURANCES SOCIALES

M. Jules Gondoin, préfet de l'Allier à Montlaur. Georges Soulier, adjoint au maire d'Hauteville...

MONTLUÇON LA FOIRE DU MOIS D'AOUT

Le troisième samedi du mois d'août 1925 se trouvant être un jour férié, la foire sera avancée...

YZEURE REUNION DE LA SECTION DES PUPILLES DE LA NATION

La section cantonale de Montluçon-Ouest des pupilles de la nation s'est réunie à l'Hôtel de ville...

GERILLY LES FOIRES DE LA COMMUNE

Il sera établi dans la commune trois foires fixes qui se tiendront le troisième jeudi de septembre...

A un passage à niveau, une auto est prise en écharpe par un train

Deux tués; un blessé. Vichy, 2 août (par téléphone de notre correspondant particulier)...

CRESSANGES

Etat civil: Albert Lalléche, employé de chemin de fer à Nevers, et Louise-Mélanie Malterre, au Champ-Moulin.

VARENNES-SUR-ALLIER

Etat civil: Naissance: Jean Durand, rue de Vouzour. Publication de mariages: Jean-Marie Parreau, instituteur, et Marie-Louise Pinot, institutrice.

VILLEFRANCHE-D'ALLIER

Etat civil: Naissance: Odette Lafourcade, à Lourhour; Robert Thaumarat, à Montcenois; André Chantel, Madelon Lafourcade, à Cussat.

GRANDE

Mouvement d'instituteurs

M. Beaudon, adjoint à Commentry, est nommé directeur à Montvigi (vacant). Mlle Legay, chargée d'école à Vixiaix, est nommée adjointe (garçons), à titre provisoire...

LA SAISON

Au Grand Casino. — C'est ce soir qu'aura lieu la représentation de « Les Nouveaux Messieurs », la nouvelle comédie de MM. Robert de Flers et Francis de Croisset...

Au Petit Casino

Le jury était composé de MM. Mignot, Calcaign, A. Deléage, Stedenson, Garboua, Job et D. Jacquemart.

Accidents du travail

Accidents du travail. — Marcel Peyronnaud, manoeuvre, rue de la République; plaie contuse à la main gauche; Antoine Pasquier, 41 ans, manoeuvre à la Glacière; plaie de la jambe droite...

Accidents du travail

Accidents du travail. — André Karafiot, manoeuvre à l'usine des Gravés, en allant une pièce, a reçu un bellet métallique à l'œil gauche; Jena Meunier, employé de commerce à la quincaillerie Mizon, en emballant une caisse, s'est piqué avec une pointe rouillée.

Accidents du travail

Accidents du travail. — Marcel Peyronnaud, manoeuvre, rue de la République; plaie contuse à la main gauche; Antoine Pasquier, 41 ans, manoeuvre à la Glacière; plaie de la jambe droite...

Accidents du travail

Accidents du travail. — Marcel Peyronnaud, manoeuvre, rue de la République; plaie contuse à la main gauche; Antoine Pasquier, 41 ans, manoeuvre à la Glacière; plaie de la jambe droite...

Accidents du travail

Accidents du travail. — Marcel Peyronnaud, manoeuvre, rue de la République; plaie contuse à la main gauche; Antoine Pasquier, 41 ans, manoeuvre à la Glacière; plaie de la jambe droite...

NIEVRE

NEVERS

Cet après-midi, à Saint-Gildard ouverture des fêtes en l'honneur de Bernadette

C'est aujourd'hui lundi, à 15 heures, que s'ouvrira à Saint-Gildard, les fêtes en l'honneur de la Bienheureuse Bernadette.

CRESSANGES

Etat civil: Naissance: Jean Durand, rue de Vouzour. Publication de mariages: Jean-Marie Parreau, instituteur, et Marie-Louise Pinot, institutrice.

VARENNES-SUR-ALLIER

Etat civil: Naissance: Jean Durand, rue de Vouzour. Publication de mariages: Jean-Marie Parreau, instituteur, et Marie-Louise Pinot, institutrice.

VILLEFRANCHE-D'ALLIER

Etat civil: Naissance: Odette Lafourcade, à Lourhour; Robert Thaumarat, à Montcenois; André Chantel, Madelon Lafourcade, à Cussat.

GRANDE

Mouvement d'instituteurs

M. Beaudon, adjoint à Commentry, est nommé directeur à Montvigi (vacant). Mlle Legay, chargée d'école à Vixiaix, est nommée adjointe (garçons), à titre provisoire...

LA SAISON

Au Grand Casino. — C'est ce soir qu'aura lieu la représentation de « Les Nouveaux Messieurs », la nouvelle comédie de MM. Robert de Flers et Francis de Croisset...

Au Petit Casino

Le jury était composé de MM. Mignot, Calcaign, A. Deléage, Stedenson, Garboua, Job et D. Jacquemart.

Accidents du travail

Accidents du travail. — Marcel Peyronnaud, manoeuvre, rue de la République; plaie contuse à la main gauche; Antoine Pasquier, 41 ans, manoeuvre à la Glacière; plaie de la jambe droite...

Accidents du travail

Accidents du travail. — Marcel Peyronnaud, manoeuvre, rue de la République; plaie contuse à la main gauche; Antoine Pasquier, 41 ans, manoeuvre à la Glacière; plaie de la jambe droite...

Accidents du travail

Accidents du travail. — Marcel Peyronnaud, manoeuvre, rue de la République; plaie contuse à la main gauche; Antoine Pasquier, 41 ans, manoeuvre à la Glacière; plaie de la jambe droite...

Accidents du travail

Accidents du travail. — Marcel Peyronnaud, manoeuvre, rue de la République; plaie contuse à la main gauche; Antoine Pasquier, 41 ans, manoeuvre à la Glacière; plaie de la jambe droite...

Accidents du travail

Accidents du travail. — Marcel Peyronnaud, manoeuvre, rue de la République; plaie contuse à la main gauche; Antoine Pasquier, 41 ans, manoeuvre à la Glacière; plaie de la jambe droite...

UNE GRANDE FÊTE NIVERNAISE

Hier, le concours de la « Corcille » remporta un succès sans précédent

De tous les points du département plus de 4.000 pêcheurs accoururent

Je ne dirai pas que le concours de la Corcille fut merveilleux, ni splendide, ni inoubliable...

Le palmarès

SERIE ENFANTS 1. Masson Raymond, Impby; 2. Gudin Paul, Nevers; 3. Monchamin Yvonne, Nevers; 4. Barthonnier André, Nevers; 5. Drevet Georges, Nevers; 6. Genty André, Nevers; 7. Sauvage Robert, Nevers; 8. Figeu Yvonne, Nevers; 9. Jacquin Louis, Nevers; 10. Lacour Marcel, Nevers; 11. Gaberion Edmond, Nevers; 12. Delaigère André, Nevers; 13. Marin Raymond, Nevers; 14. Moreau Lillane, Nevers; 15. Coussin Albert, Nevers; 16. Billot Georges, Nevers; 17. Vignand; 18. Moulon André, Nevers; 19. Auguste Joseph, Nevers; 20. Roger Bussy.

SERIE DAMES

Mmes: 1. Bourbon Alice, Nevers; 2. Fossier Amélie, Nevers; 3. Boudet Marie, Nevers; 4. Fraubault Charlotte, Impby; 5. Robertine Stéphanie, Nevers; 6. Burel Ginette, Nevers; 7. Beauvais Odette, Nevers; 8. Alabergère Berthe, Nevers; 9. Meyer Marie, Nevers; 10. Jouve Marcelle, Nevers; 11. Thibault Françoise, Nevers; 12. Mousillon Augustine, Nevers; 13. Thibault Françoise, Nevers; 14. Boisson Louise, Guéigny; 15. Biquin Camille, Nevers; 16. Lardeau Rose, Nevers; 17. Leveau Louise, Nevers; 18. Fréhaud Madeleine, Nevers; 19. Gaudin Marie, Nevers; 20. Brunet Germaine, Nevers; 21. Berthod Berthe, Nevers; 22. Petit Fanny, Nevers; 23. Paulin Antoinette, Nevers; 24. Monchamin Béatrice, Nevers; 25. Martin Juliette, Nevers; 26. Florin, Nevers; 27. Leroy Augustine, Nevers; 28. Gabrielle, Nevers; 29. Blandin Marcelle, Nevers; 30. Ville Lorraine, Nevers; 31. Legrain Antoinette, Nevers; 32. Couturier Suzanne, Nevers; 33. Nicod Marie, Nevers; 34. Niérol Marie, Nevers; 35. Rivallon Louise, Nevers; 36. Gaudin, Nevers; 37. Reviviot Alice, Nevers; 38. Pio Françoise, Nevers; 39. Seguin Germaine, Nevers; 40. Lammour Louise, Nevers; 41. Fanoonnet Gabrielle, Nevers; 42. Lottin, Nevers; 43. Tellier Berthe, Nevers; 44. Rouet Mélanie, Nevers; 45. Bougnot Alice, Impby; 46. Puyot Marie, Nevers; 47. Fanoonnet Odoliva, Nevers; 48. Gilbert Charlotte, Nevers; 49. Magny Yvonne, Nevers; 50. Teurlot Emeline, Fouchambault; 51. Séroux Rachel, Nevers; 52. Courault Marguerite, Nevers; 53. Guillon, Corcay-la-Tour; 54. Chantoin Béatrice, Nevers; 55. Dret Laurence, Lamécay; 56. Daniel Marie-Louise, Nevers; 57. Gaillard Jeanne, Nevers; 58. Dorey Lucienne, Nevers; 59. Tallon Françoise, Nevers; 60. Lapet Germaine, Nevers; 61. Thibier Berthe, Nevers; 62. Pochier Rose, Nevers; 63. Pottou Alice, Nevers; 64. Baudier Marguerite, Impby; 65. Millaud Marie, Nevers; 66. Julia Olga, Nevers; 67. Râteau Léon, Nevers; 68. Penet Marie-Louise, Nevers; 69. Moine Marie, Nevers; 70. Pichot Odette, Nevers; 71. Lavallat Louise, Nevers; 72. Edme Louise, Nevers; 73. Mazel Mariette, Nevers; 74. Paulat André, Nevers; 75. Gallard Gabrielle, Nevers; 76. Pigeon, Nevers; 77. Clément Marie, Impby; 78. Julien Alice, Nevers; 79. Roux Germaine, Nevers; 80. Gros Angèle, Nevers; 81. Clément Jeanne, Nevers; 82. Ledebat Marie-Louise, Nevers; 83. Leleux Marie, Nevers; 84. Julia Olga, Nevers; 85. Reynaud Marie, Nevers; 86. Martin Henriette, Nevers; 87. Théron Louise, Nevers; 88. Desloges Justine, Nevers; 89. Tessier Marie, Nevers; 90. Chappet Marguerite, Nevers; 91. Duret, Nevers; 92. Renard Edwige, Nevers; 93. Lapin Marie, Nevers; 94. Charles Marie, Nevers; 95. Sajolet Julie, Guéigny; 96. Guenet Angèle, Nevers; 97. Meunier Odette, Guéigny; 98. Rannan Louise, Nevers; 99. Gaudin Marie, Nevers; 100. Martin Albertine, Nevers; 101. Baleron Germaine, Nevers; 102. Chauveau Germaine, Nevers; 103. Fontaine Céline, Nevers; 104. Michot Marie, Impby; 105. Moinseigne, Alice, Fouchambault; 106. Gasson, Nevers; 107. Tapin, Nevers; 108. Froment, Nevers; 109. Page Germaine, Guéigny; 110. Lecolle Suzanne, Nevers; 111. Laurent Marie, Nevers; 112. Chantoin Marie, Nevers; 113. Chantoin Marie, Nevers; 114. Penney Louise, Nevers; 115. Doungy Antoinette, Nevers; 116. Deroulet Julie, Nevers; 117. Gaillard Louise, Guéigny; 118. Guin Charlotte, Nevers; 119. Tessat Madeleine, Nevers; 120. Zovéda Joséphine, Nevers; 121. Prat Reine, Nevers; 122. Pissard Régine, Nevers; 123. Labourau Renée, Nevers; 124. Lelong, Nevers; 125. Prot Claire, Nevers; 126. Pavy André, Nevers; 127. Lafaix Jeanne, Nevers; 128. Broillet Marguerite, Nevers; 129. Mollet Yvonne, Nevers; 130. Baudard Marie-Jeanne, Nevers; 131. Moreau Justine, Nevers; 132. Champsuereuil, Nevers; 133. Paris Gédine, Nevers; 134. Galluchon Jeannette, Nevers; 135. Magnan Blanche, Urzy; 136. Bouche Gabrielle, Nevers; 137. Ducrot Raymond, Nevers; 138. Marin Gilbert, Nevers; 139. Barbot Léonie, Urzy; 140. Gaboreau, Germaine, Nevers; 141. Lemar Henriette, Nevers; 142. Strubin Augustine, Nevers; 143. Fauchet Marie, Nevers; 144. Gaubier Louise, Nevers; 145. Gasson, Nevers; 146. Bureau Yvonne, Nevers; 147. Trésorier Rose, Nevers; 148. Ladot Marie, Nevers; 149. Delorme Jeanne Guéigny; 150. Renard Yvonne, Nevers; 151. Michot Louise, Nevers; 152. Germetot Marie, Nevers; 153. Verdier Yvonne, Nevers.

Le défié

Tout Nevers assistait au défié qui, vers huit heures, partit du Parc. Très vite, le défié s'organisa et l'arrivée pacifique s'acheva vers le front de bataille aquatique. Ce que fut ce défié, nous l'avons dit d'autre part. Voici les sociétés qui y prirent part:

La Vandoise, de Fouchambault; l'Abellé, de la Charité; Le Garbot, de Guéigny; la Perche, de Prémy; La Vandoise, de Clamecy; Le Banche d'Impby, la Bième, de Decize; la Carpe, de Corcay-la-Tour; le Goujon, de Charrin; la Mottania, de Panepot-Lamontan; le Barbeau, de Tannay; les sociétés de Verneuil, de Saincoins, d'Herby, de Montargis, de Briare.

C'est aujourd'hui que s'ouvrent les assises

C'est aujourd'hui que s'ouvrent les assises de la Nièvre, sous la présidence de M. Laurent, conseiller à la Cour de Bourges. Quatre affaires sont inscrites au rôle.

UNION CHORALE MIXTE DE NEVERS

Les membres exécutants de la société sont instamment priés de vouloir bien assister régulièrement aux répétitions des mardi et jeudi de chaque semaine, en vue de la préparation au concours de Vichy.

Le Vin d'honneur

M. Périn, maire de Nevers, passa la parole à M. Bailly, qui est un vieux Corcillard. Celui-ci constata la vitalité de la société et sa popularité à Nevers. Les sociétés de pêche sont des plus florissantes en Nièvre et il faut s'en féliciter car la pêche est un sport démocratique et sain au premier chef.

Le Banquet

A 13 heures eut lieu le grand banquet aux salles Vauban. Les banquets de la Corcille furent toujours célébrés. Cette année, l'amphytrion se surpassa. La chair fut simplement exquise.

La Chocolaterie de l'UNION

garantit tous ses chocolats de fabrication absolue supérieure.

CLAMECY

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Le tribunal correctionnel a prononcé les condamnations suivantes: — Guillaume Tixier, 33 ans, manoeuvre, un mois de prison pour vagabondage et défaut de carnet.

MEDAILLE D'HONNEUR DES ASSURANCES SOCIALES

M. Guillaume Gounot, maire de Giry, M. Pierre Lespail, maire de Prémy.

François, Nevers ; 75. Billabault Félix, Nevers ; 76. Frotol Henri, Nevers ; 77. Corru François, Nevers ; 78. Pastourel Fernand, Nevers ; 79. Basset Pierre, Nevers. 80. Pessiot François, Fourchambault ; 81. Ranvier Adolphe, Fourchambault ; 82. Riglet Gustave, Nevers ; 83. Villard, Nevers ; 84. Front Elie, Fourchambault ; 85. Bongrand Marcel, Nevers ; 86. Riquin Auguste, Nevers ; 87. Dupuis Raymond, Nevers ; 88. Signoret Louis, Urzy ; 89. Ganiér Louis, Nevers ; 90. Bronnolle Louis, Nevers ; 91. Villa Baptiste, Nevers ; 92. Martin Jean-Gabriel, Nevers ; 93. Rousseau Robert, Imphy ; 94. Souverain Alexandre, Nevers ; 95. Renard Léon, Nevers ; 96. Clément Jean, Nevers ; 97. Laplatte Louis, Nevers ; 98. Lardinois, Sarcouls ; 99. Beaulon Georges, Fourchambault ; 100. Labasse Gilbert, Urzy ; 101. Bridier Louis, Nevers ; 102. ...

A LA PORTE-DU-CROUX Au cœur de notre histoire locale La Société Nivernaise des Lettres, Sciences et Arts écrit l'histoire de notre Province. Mais, en bons historiens, les hommes qui composent cette savante société, n'empruntent pas aux travaux de seconde main. Ils ont d'abord, et d'abord, les sources. Ils font, si l'on peut dire, un travail de prospecteur. Ils mettent au grand jour des pages ignorées de nos archives, ils recueillent des souvenirs, ils sondent le terroir et ils alignent ces débris sur leurs tablettes en laissant à quelque historien de demain le soin d'en établir la synthèse. Mais vous savez tous, avec nous, que la seule chose qui compte en histoire, c'est le document. Broder sur un dessin établi n'est plus un travail d'artiste. Les savants de la Porte du Croux peuvent être des artistes, ce sont surtout de bons et patients ouvriers. Nous avons appris, jeudi dernier, dans la salle harmonieusement archaïque où siègent les réunions, mille choses intéressantes dont nous avons fait notre profit.

Programme de la grande fête régionaliste qui se déroulera dimanche prochain à Châteaun-Chinon A 10 h. 30, ouverture de la foire-exposition (sous les marronniers du boulevard et à la mairie). A 13 h. 30, (place Notre-Dame), départ du cortège pour le Châteaun-Croix. Arrivés à Châteaun-Chinon, la Noce d'enfants. La noce morvandelle. Les reines du Morvan. Les chars décorés. A 14 h. 30, (esplanade du Châteaun, concours d'œuvres décorées. A 14 h. 30, (rond de la musique), bourrées dansées et chantées ; chansons et chœurs. La Péridole. A 15 h. 15 (sous la Promenade), élection de la reine des reines du Morvan, Fiançailles. Le 10 heures, esplanade du Châteaun, grande assemblée morvandelle. Le Morvan sera salué et chanté par des représentants de Bibracte, des villes voisines ; Autun, Avallon, Saulieu ; des provinces voisines ; Bourgogne, Nivernais, Berry, Bourbonnais. A 17 heures, retour du cortège, dislocation sur la place Notre-Dame. Foire-Exposition. Concert par la fanfare de Saulieu. Attractions diverses. A 20 h. 30, place Notre-Dame, grand concert régionaliste avec le concours de l'Union musicale du Morvan. Bourrées, chœurs, vieilles chansons.

CHER BOURGES ASSISTANCE AUX VIEILLARDS, INFIRMES ET INCURABLES, ET AUX FAMILLES NOMBREUSES Le maire porte à la connaissance de ses administrés, que, par application des lois des 14 juillet 1905, 15 juillet 1913, 17 juin et 30 juillet 1913 et 15 juillet 1913, les listes des personnes appelées à bénéficier de l'assistance (2^e trimestre 1925), sont déposées au secrétariat de la mairie, ou tout habitant ou contribuable pourra en prendre connaissance. Les demandes en inscription ou en radiation des personnes omises ou indûment inscrites sur ces listes seront admises à dater de ce jour, et pendant un délai de 30 jours. Chaque demande sera formulée par écrit sur papier libre et indiquera le nom et l'adresse du réclamant ainsi que le nom de la personne dans l'intérêt de qui ou contre qui elle est formulée et l'énoncé des motifs sur lesquels elle est fondée. Ces demandes seront adressées directement à la préfecture du Cher ou à la mairie de Bourges. Celles qui parviennent après le délai et d'après l'avis de la commission, seront considérées comme non avenues.

LOIRET MEDAILLE D'HONNEUR DES ASSURANCES SOCIALES Médaille de bronze M. Henri Clerc, régisseur-économiste de l'école de rééducation à Orléans. M. Robert Gauderot, préposé au service des retraites ouvrières et paysannes à la mairie d'Orléans. M. Alexis Morgaut, chef de bureau à la mairie d'Orléans. COURTENAY LA FETE DE LA MOISSON AURA LIEU LES 30 ET 31 AOÛT La commission des fêtes, avec l'aide des commerçants, a décidé que les dimanches 30 et 31 août, aura lieu la fête de la moisson. Cette fête se tiendra chaque année, sur l'Esplanade. Les forains devront adresser immédiatement leur demande au président de la commission des fêtes, M. L. Godin, et vu l'emplacement remarquable où se tiendra cette grande fête locale, nul doute que le plus grand succès sera obtenu. Les dimanches 30 août et 31 septembre, dans la salle paroissiale et la cour du presbytère, auront lieu, de 14 à 18 heures, la vente de charités et la kermesse paroissiales avec attractions diverses. LA FETE DE CHARITE Etat civil : — Collette Duriez, rue de Villeneuve, 13. Publication de mariage, — Théodore Desouches, préparateur en pharmacie, et Marie-Louise Moreau à Chuelles. Mariage, — René-Philippe Delemour, 23 ans, et Juliette Rutard, 18 ans. MONTARGIS Accident du travail, — M. Hyscinthe Châteaun, 63 ans, forgeron aux ateliers Mengin, route de Paris, a été blessé à la tête. ORLÉANS Nominations ecclésiastiques. — Par décision de Son Eminence le cardinal-archevêque d'Orléans : M. l'abbé Fourrier, vicaire à Sully-sur-Loire, a été nommé vicaire à Pithiviers. M. l'abbé Yvonne, vicaire à Saint-Marcou, a été nommé professeur à Saint-Louis-Montargis. M. l'abbé Pinseau, professeur à Saint-Grégoire de Pithiviers, a été nommé professeur à Saint-Joseph de Gen. M. l'abbé Garnier, vicaire à Meung-sur-Loire, a été nommé vicaire à la cathédrale. M. l'abbé Prudhomme, prêtre de la dernière ordination, a été nommé vicaire à Meung-sur-Loire. M. l'abbé Courtial, prêtre de la dernière ordination, a été nommé vicaire à Sully-sur-Loire. M. l'abbé Brossard, prêtre de la dernière ordination, a été nommé professeur à Saint-Grégoire de Pithiviers. PITHIVIERS TRIBUNAL CORRECTIONNEL Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : Malgré un arrêté d'expulsion qui lui avait été notifié, Noël Durand, 26 ans, sujet belge, n'en avait tenu aucun compte, ce qui lui valut 15 jours de prison. Joseph Guilloux, 26 ans, et Joachim Evana, 28 ans, tous deux ouvriers agricoles à Nangeville, pour vol, 1 mois de prison chacun. — Maurice Châtelain, 19 ans, charretier à Grigneville, pour blessures par imprudence, 15 jours de prison avec sursis, et 50 francs d'amende. Incendie. — Un incendie s'est déclaré chez M. Grivol, fermier à Saint-Eloi. Des secours immédiats ont réussi à limiter le foyer, et les pompes de la ville, de la sacserie, de la gare, de l'école Saint-Grégoire arrivées rapidement ont pu se rendre maîtres du feu assez rapidement. Un hangar qui renfermait de la paille a été complètement détruit. Etat civil : — Suzanne Denizet. Publication de mariage, — Henri Couraillon, marchand de volailles à Saint-Clement (Yonne), et Gergette Duveau. Décès, — Cécile Lucas, veuve Péro, 80 ans, au bourg. EUGENVILLE Arrestation. — Rion Noël, 30 ans, journalier a été arrêté en vertu d'un extrait de jugement du tribunal de Pithiviers, le condamnant à 8 jours de prison pour escroquerie. ERVAUVILLE Etat civil : — Madeleine Plé, au bourg. Décès, — Julie Plé, née Drouot, 26 ans, au bourg. LA CHAPELLE-SAINT-SEPULCRE Routes. — Pendant la semaine du 3 au 9 août, le goudronnage est prévu pour la route nationale n° 60, dans la commune, entre 18 et 20 kilomètres. Avis à nos clients de publicité Nous avons l'honneur de prévenir nos clients de publicité que nous ne pourrions plus assurer la publication pour le lundi prochain que des annonces qui nous seront remises LA VILLE AVANT ONZE HEURES DU MATIN. Seuls, les Avis de Décès, seront acceptés jusqu'à 8 heures du soir. Pour toutes demandes de renseignements, il est indispensable de rappeler le numéro de l'annonce et de joindre un timbre de 0 fr. 30 pour la réponse.

C'est le 23 août prochain, à Cerey-la-Tour que se disputeront les courses

Priz du Gouvernement de la République (au trot monté), — 2.800 fr. offerts par le Gouvernement de la République, pour chevaux entiers et juments de demi-sang, nés et élevés en France, âgés de 3, 4 et 5 ans, n'ayant pas gagné une somme totale de 30.000 fr. — 1.600 fr. et les entrées au premier ; 800 fr. au second ; 400 fr. au troisième ; 100 fr. au quatrième. — Entrée : 30 fr. — Poids : 3 ans, 62 kilos ; 4 ans, 65 kilos ; 5 ans, 69 kilos. — Distance : 3 ans, 2.000 mètres ; 4 ans, 2.000 mètres ; 5 ans, 2.000 mètres. — Engagements jusqu'au vendredi 14 août, avant 18 heures, chez M. Lepas, secrétaire, à Cerey-la-Tour. A 15 h. 30, Priz de la Société des Steeple-chases de France (steeple-chase), — 3.600 fr. (2.400 fr. au premier ; 900 fr. au second ; 300 fr. au troisième) offerts par le Comité des Steeple-Chases de France, pour chevaux de 4 ans et au-dessus, nés en France, y ayant été élevés et n'ayant pas gagné 20.000 fr. — Entrée : 30 fr. — Forfait, 10 fr. s'il a été déclaré. — Poids : 4 ans, 62 kilos ; 5 ans, 65 kilos ; 6 ans et au-dessus, 66 kilos. — Tout gagnant en steeple-chase de 2.000 francs portera 4 kilos ; de 5.000 fr., 2 kilos ; de 7.500 fr., 3 kilos ; de 10.000 fr., 4 kilos ; de 12.500 fr., 5 kilos ; de 15.000 fr., 6 kilos ; de 18.000 fr., 8 kilos. — Tout gagnant en course de haies de 5.000 fr. portera en outre 1 kilo 1/2 ; de 10.000 fr., 3 kilos ; de 15.000 fr., 4 kilos. Pour ces surcharges, les sommes gagnées un an au moins avant la date des engagements ne comptent que pour moitié de leur valeur. Tout cheval n'ayant pas gagné 20.000 francs recevra 2 kilos. Distance : 3.800 mètres environ. Engagements jusqu'au mardi 11 août, avant 14 heures, 10, rue Treillard, à Paris (8^e). A 16 heures, Priz de la Société d'Encouragement du demi-sang, — 3.000 fr. offerts par la Société d'Encouragement pour l'amélioration du cheval français de demi-sang, pour chevaux entiers et juments de demi-sang, nés et élevés en France, âgés de 3 à 8 ans inclusivement, n'ayant pas gagné 30.000 francs, ni 4.000 fr. au premier ; 2.000 fr. au second ; 1.000 fr. au troisième ; 500 fr. au quatrième. — Entrée : 30 fr. — Poids libre. Distance : 2.800 mètres. Recul de 25 mètres par chaque course de 3.000 fr. gagnée jusqu'à concurrence de 250 mètres. — Les chevaux de 3 ans avanceront de 50 mètres. Engagements jusqu'au vendredi 14 août, avant 18 heures, chez M. Lepas, secrétaire, à Cerey-la-Tour. A 16 h. 30, Steeple-Chase-Cross-Country International de la Société Sportive d'Encouragement (3^e série). Pour chevaux qualifiés de demi-sang. 3.000 fr. offerts par la Société d'Encouragement ; — 1.800 fr. au gagnant ; 400 fr. au second ; 300 fr. au troisième et 300 fr. à l'éleveur du gagnant. Les forais au gagnant. Pour chevaux de selle entiers, hongres et juments qualifiés de demi-sang, nés et élevés en France, à l'exclusion des juments âgées de plus de 8 ans, catégorisés poids lourd ou moyen, des 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e régions, et n'ayant reçu comme gagnant, en une ou plusieurs courses à obstacles, ni 4.000 fr. ni, cette année, 6.000 francs. Entrée gratuite, forfait 40 fr. ou 20 francs s'il a été déclaré. Poids commun : 4 ans, 69 kilos ; 5 ans et au-dessus, 75 kilos. — Tout cheval ayant reçu comme gagnant, en une ou plusieurs courses à obstacles, une somme de 3.000 fr. portera 2 kilos ; de 4.000 fr., 4 kilos ; de 5.000 fr., 6 kilos. Les chevaux ayant couru plusieurs fois en courses à obstacles sans jamais gagner recevront 2 kilos. — En outre les chevaux n'ayant pas de sang arabe et ne comptant pas plus de deux auteurs de pur sang anglais dans leurs six ascendants immédiats recevront 3 kilos. — Distance : 4.200 mètres environ (parcours de cross, en terrain varié). Sont exclus les jockeys ayant gagné plus de trente courses à obstacles (steeple-chase-cross-country non compris). Engagements jusqu'au mardi 11 août, avant 14 heures, 10, rue Treillard à Paris (8^e). A 17 heures, Priz de Cerey-la-Tour (international). Au trot monté ou attelé, 1.500 fr. dont 1.000 fr. prélevés sur les ressources du Parti Mutual pour chevaux entiers hongres et juments de toute espèce et de tout pays, âgés de 3 ans et au-dessus, n'ayant pas gagné une somme totale de 30.000 fr. — 800 fr. et les entrées au premier ; 400 fr. au second ; 300 fr. au troisième. — Entrée : 20 fr. — Poids pour les chevaux montés : 4 ans, 65 kilos ; 5 ans, 69 kilos ; 6 ans et au-dessus, 72 kilos. — Poids libre pour les chevaux attelés : 4.000 fr. au premier ; 2.000 fr. au second ; 1.000 fr. au troisième. Recul de 25 mètres par chaque course. Les chevaux gagnés jusqu'à concurrence de 175 mètres. Les chevaux de 3 ans avanceront de 50 mètres. Engagements jusqu'au vendredi 14 août, avant 18 heures, chez M. Lepas, secrétaire, à Cerey-la-Tour.

Le siège Saint-Pierre-le-Moittier

M. l'abbé Cachet, qui déchiffre avec un entrain admirable les comptes médiévaux des archives communales de Nevers, trouve dans ces parchemins le reflet de tous les grands événements qui ont parcouru notre pays. C'est ainsi que le siège de Saint-Pierre-le-Moittier par le duc de Nemours, ligueur, en 1592, et qui est fort peu connu, est raconté dans trois séances du Conseil des Echevins de Nevers. Guillaume Rapine, un des échevins, transmit une communication de la duchesse Henriette de Clèves prévenant le Conseil qu'elle « a eu accordement que Monsieur de Nemours s'acheminait à Saint-Pierre-le-Moittier pour y poser le siège. Un siège important ne se produit pas à cinq lieues d'une ville comme Nevers sans que le dit Nevers n'en soit préoccupé ; et ce sont ces préoccupations prises, ces dispositions élémentaires qui sont étudiées dans les trois séances échevinales. Le cardinal Philippe de Lenoncourt est prieur de La Charité en 1591. C'est le cousin de Henri IV. Une lettre du Roi, dont l'abbé Cachet nous donne lecture, nous apprend que le cardinal de Lenoncourt s'était rallié très vite à Henri IV. Elle nous fait part aussi d'un projet de transfert du bailliage d'Auxerre à la Charité qui n'eut pas lieu grâce à l'influence du duc Ludovic de Gonzague.

Le sieur de la Chaussade et l'abbé Fauchet

M. l'abbé Dasse donne lecture d'un travail intitulé « Deux Nivernais à la loge des Neuf-Sœurs avant la Révolution ». Les deux Nivernais dont il s'agit sont l'abbé Fauchet et le sieur la Chaussade de Villamont. Ce dernier était militaire. C'était probablement le frère du grand La Chaussade, de Guéringy. Quand les forges furent cédées à l'Etat, le nom de Villamont n'était attaché que par faveur aux membres de la famille, leur vie durant.

Verdun, la « vraie forteresse »

Le savant linguiste M. le chanoine Meunier, précise des points d'histoire par l'étymologie des mots. Lecture est faite de sa communication au sujet du Verdun du Morvan. On l'histoire fait défaut quand il s'agit de noms de lieux, le linguistique le plus souvent y supplée. Les noms de lieux ont été imposés successivement par les différents habitants de la Gaule et ils portent généralement leur acte de naissance et dans leur transformation à travers les siècles. Verdun est parmi ces noms de lieux. M. le chanoine Meunier étudie les racines de ce mot, très fréquent dans l'onomatopée française. C'est le mot celtique *Verodunum* dont la première partie *Veros* est, ou un nom d'homme, ou un adjectif équivalent au latin *verus* et dont la deuxième partie *dunum* signifie « forteresse » sens que le mot « dun » a conservé en irlandais, dialecte «no-celtique. Verdun signifierait donc « la forteresse *Veros* ». Notre Verdun des Hauts-Français a bien prouvé, durant la grande guerre, son nom de « vraie forteresse ». Le *Fon de Verdun*, dont nous possédons les débris aux environs de Coranin en Morvan, peut aussi, par son admirable situation, justifier la même origine. M. Poussereau donne lecture d'un chapitre des Souvenirs de voyage de M. Busquet et M. le chanoine Allard évoque avec charme son séjour à Florence et dans la magnifique province de Toscane, lors de son récent pèlerinage à Rome.

La curieuse histoire de Chaumette

M. Morizot-Thibault, membre de l'Institut, président d'honneur de la société, commença la lecture d'un très intéressant travail sur Chaumette, procureur syndic de la commune révolutionnaire de Paris. Cette première partie va de la naissance de Chaumette jusqu'à son départ de Nevers pour Paris. Chaumette était né à Nevers, le 31 mai 1763, d'un petit maître corvonnier. Remarqué par sa gentillesse et la vivacité de ses réparties il était entré au

DECIZE

Comme tous les ans, la caisse d'épargne de Decize, dans un but de prévoyance sociale et pour encourager la louable émulation de la jeunesse des écoles, vient de faire don de 30 livres à 20 fr. et de 18 de 10 fr. aux dix premières filles et aux dix premiers garçons reçus au certificat d'études à Decize, en juin dernier. Ce sont, par ordre de mérite : Filles : Lucienne Bourdelet, de La Machine (20 fr.) ; Marie-Louise Mathieu, de Saint-Léger-des-Vignes ; Denise Lévêque, de Saint-Léger-des-Vignes ; Suzanne Janisset, de Dienes ; Maria Guillemot, de Dienes ; Pauline Laumain, de Sougy ; Marie Marchand, de La Charité ; Marie-Anne, de Dienes ; Madeleine Debout, de La Machine ; Alice Gilbert, de Decize. Garçons : René Subert, de Decize (20 fr.) ; Marcel Nivot, de Decize ; Camille Devain, de Decize ; Lucien Mariet, de Béarra ; Marcel Le Roy, de Saint-Léger-des-Vignes ; Antoine Louis, de La Machine ; Henri Boit, de La Machine ; Louis Duplessis, de Béard ; Raymond Oudemard, de Decize ; Bernard Godier, de La Machine.

CHATELON-EN-BAZOIS

Contravention. — M. Pierre Deschamps, 24 ans, domicilié chez M. Louis Deschamps, de bois à Vandenesse, a eu une contravention pour défaut de plaque de contrôle à sa bicyclette.

VAUZELLES

Association sportive des ateliers. — Les membres honoraires et actifs sont invités à l'assemblée générale qui aura lieu mercredi 5 août, à 20 h. 30, au siège social, Café de Paris, ordre du jour : formation du bureau et entraînement des équipes.

LUZY

Accident de bicyclette. — Mlle Marie Ségaut, 16 ans, demeurant chez ses parents à Renizot, commune de Tazilly, étant à bicyclette, heurta à la bifurcation des routes n° 73 et de Tazilly l'auto de M. Robert, se dirigeant vers Renizot, 54 ans, propriétaire à Saint-André, commune de Luzy, et se fit une blessure au front.

collège grâce à la générosité des religieux qui l'administraient. Le jeune Chaumette n'y réalisa pas les espérances qu'on avait conçues pour lui. Pour disposer au travail, son intelligence paraissait médiocre, sa conduite était contradictoire et son caractère envieux. Il fut congédié avant d'avoir terminé ses études. Que fit-il alors ? Il a déclaré plus tard, à la Commune de Paris, qu'il avait été contraint de se faire aide-matहत, à poursuivre les nobles ». Il résulte de ses papiers même qu'il fut, en 1782, aide-chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Nevers ; que, les années suivantes, il exerça la même profession chez les Pères de la charité de Moulins, et auprès du docteur Tluk, chirurgien anglais, et il parait établi qu'à la veille de la Révolution, il obtint des prêtres du collège de Nevers de rentrer dans leur établissement comme maître d'études. C'est là qu'il procéda lui-même à sa formation intellectuelle par la lecture des œuvres de Jean-Jacques Rousseau, dont il adopta les chimères. Révivant d'une petite situation dans les bureaux de la municipalité, composée alors de nobles et de bourgeois, il afficha à ce moment des idées conservatrices qu'il manifesta dans un discours grandiloquent qui vint lire devant les membres du conseil général. Ceux-ci lui répondirent en l'assurant de leur estime. Comme cela ne lui suffisait pas, Chaumette changea son fusil d'épaule et vint s'enrouler sous le drapeau de Danton qui recrutait alors des agitateurs. La seconde partie de cette intéressante étude sera donnée à la séance d'octobre. Dans l'ensemble, ainsi qu'on peut le déduire de ce résumé trop succinct, la Société des Lettres, Sciences et Arts du Nivernais a retenu notre attention sur plus d'un point curieux de notre Histoire. Félicitons-nous d'avoir, en un temps aussi brève, acquis la connaissance d'autant de choses.

SANCERRE

SUGGES SCOLAIRES — Elèves admises à l'école normale : Mlle Madeleine Chevalier, de Sens-Beauneu ; André Agogue, de Saint-Satur ; Marie Robert, de Savigny-en-Sancerre ; Julie Buisson, de Neuf-Église-Sancerre. Elèves admises sur la liste supplémentaire : Mlle Lina Turpin, de Savigny-en-Sancerre ; Marguerite Pasqui, de Beffes ; René Jamet, d'Argenvilliers. Elèves ayant obtenu le brevet : Mlle Germaine Buisson, de Sury-en-Vaux ; Raymond Blanc, de Vailly-sur-Sauldre ; René Jamet, d'Argenvilliers ; Augustine Lagier, de Sancerre ; Louise Vatan, de Sancerre. L'ours supérieur de l'école publique de Sancerre — Elèves reçues à l'examen des bourses d'enseignement primaire supérieur (2^e série) : Mlle Camille Beauchon, de Subigny ; Alice Gardet, de Sens-Beauneu ; Paulette Girault, de Vailly-sur-Sauldre. Mlle Camille Renizot, élève de l'école Fénelon, à Clermont-Ferrand, vient d'être reçue au brevet élémentaire devant la commission de cette ville. Mlle Hélène et Irène Boyer, élèves de l'école libre de filles de Sancerre, ont passé avec succès, à Bourges, les examens du brevet élémentaire.

ARRESTATION D'UN ENFERMÉ

Dans la nuit de samedi à dimanche, l'intervention des agents était réclamée pour calmer André Papillon, qui causait du scandale dans un débit de la rue Paraire. L'individu avait pu être expulsé avant que les agents n'arrivent. Ceux-ci l'ont trouvé dans la rue Mirebeau porteur d'un revolver et d'un chargeur. Il a été déferé au parquet.

Succès scolaire.

M. Pierre Besson, de Bourges, a été admis 72 sur 100 à l'Examen de sortie de l'École des Hautes Etudes Commerciales et il a obtenu le diplôme de l'École. Il a aussi été diplômé avec la mention assezbien par la Chambre anglaise de Commerce de Paris pour l'anglais commercial. Deux vols à la tire. — Samedi dernier au marché de Nevers, la loi a été commise par deux individus qui s'étaient achetés recherchés. L'un au préjudice de Mme Néron, 24 ans, pâtissière, 78, rue Nationale, à laquelle a été dérobée une sacoche contenant 300 fr. Le second vol a été commis au préjudice de Mme Logis, 37 ans, demeurant 25, rue de Nevers, à laquelle a été dérobé un sac à main contenant une quarantaine de francs.

Le temps.

Température la plus basse de la nuit 12,4, du jour 18, hauteur barométrique 762. Prévisions. — Variations très faibles ; averse encore à prévoir.

AINAY-LE-CHATEAU

Neurasthénie elle se pend. — Mme Alexandrine Clémence, ménagère, atteinte de neurasthénie depuis un certain temps, a mis fin à ses jours en se pendant dans sa cuisine.

SAINT-AMAND

CONSEIL MUNICIPAL

Dans sa dernière réunion le conseil a pris les décisions suivantes : — Le maire donne connaissance du devis des travaux à effectuer au mur nord du cimetière, et il demande la mise en adjudication de ces travaux. Adopté. — Dans sa séance du 4 juin, le conseil avait décidé de vendre une parcelle de terrain, située au chemin du Petit-Tertre, à M. Franc Charbonnier. Lors de l'enquête du commodo et incommodo un ancien conseiller a protesté par lettre dont il est donné lecture. Mais, comme ce terrain est inutilisable pour la ville, le conseil maintient sa décision prise le 4 juin, approuvant l'aliénation de ce bout de chemin vicinal. — Un devis de fournitures de matériaux destinés à l'entretien des chemins vicinaux est approuvé. — La société des habitations à bon marché modifie son plan de lotissement conformément aux observations de la commission sanitaire de la circonscription. Le nouveau projet est adopté ainsi que la délibération du bureau de bienfaisance décidant l'acquisition de deux actions de ladite société.

SANCERRE

SUGGES SCOLAIRES — Elèves admises à l'école normale : Mlle Madeleine Chevalier, de Sens-Beauneu ; André Agogue, de Saint-Satur ; Marie Robert, de Savigny-en-Sancerre ; Julie Buisson, de Neuf-Église-Sancerre. Elèves admises sur la liste supplémentaire : Mlle Lina Turpin, de Savigny-en-Sancerre ; Marguerite Pasqui, de Beffes ; René Jamet, d'Argenvilliers. Elèves ayant obtenu le brevet : Mlle Germaine Buisson, de Sury-en-Vaux ; Raymond Blanc, de Vailly-sur-Sauldre ; René Jamet, d'Argenvilliers ; Augustine Lagier, de Sancerre ; Louise Vatan, de Sancerre. L'ours supérieur de l'école publique de Sancerre — Elèves reçues à l'examen des bourses d'enseignement primaire supérieur (2^e série) : Mlle Camille Beauchon, de Subigny ; Alice Gardet, de Sens-Beauneu ; Paulette Girault, de Vailly-sur-Sauldre. Mlle Camille Renizot, élève de l'école Fénelon, à Clermont-Ferrand, vient d'être reçue au brevet élémentaire devant la commission de cette ville. Mlle Hélène et Irène Boyer, élèves de l'école libre de filles de Sancerre, ont passé avec succès, à Bourges, les examens du brevet élémentaire.

FEUILLETON DE PARIS-CENTRE - 112

Une veur dans la nuit

Par René d'ANJOU

Georges prit dans son portefeuille deux billets bleus — toutes les monnaies ayant cours sur cette foire universelle — les tendit au conteur et s'empara de la corbeille. Il était content de son acquisition. Il aurait au moins à emporter une chose originale, authentique ou non, curieuse à coup sûr, car nul n'avait jamais vu de fruits bleus. — Attendez, monsieur, je vais couvrir votre achat. Il pourrait vous être dérobé, c'est tellement rare ! Ce disant, le Chinois étalait sur la corbeille une feuille de papier sur laquelle on voyait une étoile noire au-dessus du titre : « La Lumière pour tous ». Encore une de ces lectures préférées de mon futur beau-frère, se dit Georges. Et il allait jeter la feuille, mais il réfléchit que mieux valait abriter ses fruits précieux. Il commençait à pleuvoir ; des nuages chassés par la marée montante crevaient en flots sur les pauvres étalages, qu'en hâte les propriétaires abritaient. Un café se trouvait à portée. Georges s'y réfugia avec son fardeau, après avoir vainement cherché une voiture à la station, prise d'assaut au début de l'averse, par la foule des acheteurs ou des exposants chargés de bulin. Presque toutes les tables étaient occupées. L'officier se glissa entre des joueurs qui fumaient et buvaient en remuant des cartes. A la vue de son beau-frère, Georges se pencha vers lui et dit : « Encore une fois, je te prie de m'expliquer ce que signifie ce titre de la feuille ». — Et il allait jeter la feuille, mais il réfléchit que mieux valait abriter ses fruits précieux. Il commençait à pleuvoir ; des nuages chassés par la marée montante crevaient en flots sur les pauvres étalages, qu'en hâte les propriétaires abritaient. Un café se trouvait à portée. Georges s'y réfugia avec son fardeau, après avoir vainement cherché une voiture à la station, prise d'assaut au début de l'averse, par la foule des acheteurs ou des exposants chargés de bulin. Presque toutes les tables étaient occupées. L'officier se glissa entre des joueurs qui fumaient et buvaient en remuant des cartes. A la vue de son beau-frère, Georges se pencha vers lui et dit : « Encore une fois, je te prie de m'expliquer ce que signifie ce titre de la feuille ». — Et il allait jeter la feuille, mais il réfléchit que mieux valait abriter ses fruits précieux. Il commençait à pleuvoir ; des nuages chassés par la marée montante crevaient en flots sur les pauvres étalages, qu'en hâte les propriétaires abritaient. Un café se trouvait à portée. Georges s'y réfugia avec son fardeau, après avoir vainement cherché une voiture à la station, prise d'assaut au début de l'averse, par la foule des acheteurs ou des exposants chargés de bulin. Presque toutes les tables étaient occupées. L'officier se glissa entre des joueurs qui fumaient et buvaient en remuant des cartes. A la vue de son beau-frère, Georges se pencha vers lui et dit : « Encore une fois, je te prie de m'expliquer ce que signifie ce titre de la feuille ». — Et il allait jeter la feuille, mais il réfléchit que mieux valait abriter ses fruits précieux. Il commençait à pleuvoir ; des nuages chassés par la marée montante crevaient en flots sur les pauvres étalages, qu'en hâte les propriétaires abritaient. Un café se trouvait à portée. Georges s'y réfugia avec son fardeau, après avoir vainement cherché une voiture à la station, prise d'assaut au début de l'averse, par la foule des acheteurs ou des exposants chargés de bulin. Presque toutes les tables étaient occupées. L'officier se glissa entre des joueurs qui fumaient et buvaient en remuant des cartes. A la vue de son beau-frère, Georges se pencha vers lui et dit : « Encore une fois, je te prie de m'expliquer ce que signifie ce titre de la feuille ». — Et il allait jeter la feuille, mais il réfléchit que mieux valait abriter ses fruits précieux. Il commençait à pleuvoir ; des nuages chassés par la marée montante crevaient en flots sur les pauvres étalages, qu'en hâte les propriétaires abritaient. Un café se trouvait à portée. Georges s'y réfugia avec son fardeau, après avoir vainement cherché une voiture à la station, prise d'assaut au début de l'averse, par la foule des acheteurs ou des exposants chargés de bulin. Presque toutes les tables étaient occupées. L'officier se glissa entre des joueurs qui fumaient et buvaient en remuant des cartes. A la vue de son beau-frère, Georges se pencha vers lui et dit : « Encore une fois, je te prie de m'expliquer ce que signifie ce titre de la feuille ». — Et il allait jeter la feuille, mais il réfléchit que mieux valait abriter ses fruits précieux. Il commençait à pleuvoir ; des nuages chassés par la marée montante crevaient en flots sur les pauvres étalages, qu'en hâte les propriétaires abritaient. Un café se trouvait à portée. Georges s'y réfugia avec son fardeau, après avoir vainement cherché une voiture à la station, prise d'assaut au début de l'averse, par la foule des acheteurs ou des exposants chargés de bulin. Presque toutes les tables étaient occupées. L'officier se glissa entre des joueurs qui fumaient et buvaient en remuant des cartes. A la vue de son beau-frère, Georges se pencha vers lui et dit : « Encore une fois, je te prie de m'expliquer ce que signifie ce titre de la feuille ». — Et il allait jeter la feuille, mais il réfléchit que mieux valait abriter ses fruits précieux. Il commençait à pleuvoir ; des nuages chassés par la marée montante crevaient en flots sur les pauvres étalages, qu'en hâte les propriétaires abritaient. Un café se trouvait à portée. Georges s'y réfugia avec son fardeau, après avoir vainement cherché une voiture à la station, prise d'assaut au début de l'averse, par la foule des acheteurs ou des exposants chargés de bulin. Presque toutes les tables étaient occupées. L'officier se glissa entre des joueurs qui fumaient et buvaient en remuant des cartes. A la vue de son beau-frère, Georges se pencha vers lui et dit : « Encore une fois, je te prie de m'expliquer ce que signifie ce titre de la feuille ». — Et il allait jeter la feuille, mais il réfléchit que mieux valait abriter ses fruits précieux. Il commençait à pleuvoir ; des nuages chassés par la marée montante crevaient en flots sur les pauvres étalages, qu'en hâte les propriétaires abritaient. Un café se trouvait à portée. Georges s'y réfugia avec son fardeau, après avoir vainement cherché une voiture à la station, prise d'assaut au début de l'averse, par la foule des acheteurs ou des exposants chargés de bulin. Presque toutes les tables étaient occupées. L'officier se glissa entre des joueurs qui fumaient et buvaient en remuant des cartes. A la vue de son beau-frère, Georges se pencha vers lui et dit : « Encore une fois, je te prie de m'expliquer ce que signifie ce titre de la feuille ». — Et il allait jeter la feuille, mais il réfléchit que mieux valait abriter ses fruits précieux. Il commençait à pleuvoir ; des nuages chassés par la marée montante crevaient en flots sur les pauvres étalages, qu'en hâte les propriétaires abritaient. Un café se trouvait à portée. Georges s'y réfugia avec son fardeau, après avoir vainement cherché une voiture à la station, prise d'assaut au début de l'averse, par la foule des acheteurs ou des exposants chargés de bulin. Presque toutes les tables étaient occupées. L'officier se glissa entre des joueurs qui fumaient et buvaient en remuant des cartes. A la vue de son beau-frère, Georges se pencha vers lui et dit : « Encore une fois, je te prie de m'expliquer ce que signifie ce titre de la feuille ». — Et il allait jeter la feuille, mais il réfléchit que mieux valait abriter ses fruits précieux. Il commençait à pleuvoir ; des nuages chassés par la marée montante crevaient en flots sur les pauvres étalages, qu'en hâte les propriétaires abritaient. Un café se trouvait à portée. Georges s'y réfugia avec son fardeau, après avoir vainement cherché une voiture à la station, prise d'assaut au début de l'averse, par la foule des acheteurs ou des exposants chargés de bulin. Presque toutes les tables étaient occupées. L'officier se glissa entre des joueurs qui fumaient et buvaient en remuant des cartes. A la vue de son beau-frère, Georges se pencha vers lui et dit : « Encore une fois, je te prie de m'expliquer ce que signifie ce titre de la feuille ». — Et il allait jeter la feuille, mais il réfléchit que mieux valait abriter ses fruits précieux. Il commençait à pleuvoir ; des nuages chassés par la marée montante crevaient en flots sur les pauvres étalages, qu'en hâte les propriétaires abritaient. Un café se trouvait à portée. Georges s'y réfugia avec son fardeau, après avoir vainement cherché une voiture à la station, prise d'assaut au début de l'averse, par la foule des acheteurs ou des exposants chargés de bulin. Presque toutes les tables étaient occupées. L'officier se glissa entre des joueurs qui fumaient et buvaient en remuant des cartes. A la vue de son beau-frère, Georges se pencha vers lui et dit : « Encore une fois, je te prie de m'expliquer ce que signifie ce titre de la feuille ». — Et il allait jeter la feuille, mais il réfléchit que mieux valait abriter ses fruits précieux. Il commençait à pleuvoir ; des nuages chassés par la marée montante crevaient en flots sur les pauvres étalages, qu'en hâte les propriétaires abritaient. Un café se trouvait à portée. Georges s'y réfugia avec son fardeau, après avoir vainement cherché une voiture à la station, prise d'assaut au début de l'averse, par la foule des acheteurs ou des exposants chargés de bulin. Presque toutes les tables étaient occupées. L'officier se glissa entre des joueurs qui fumaient et buvaient en remuant des cartes. A la vue de son beau-frère, Georges se pencha vers lui et dit : « Encore une fois, je te prie de m'expliquer ce que signifie ce titre de la feuille ». — Et il allait jeter la feuille, mais il réfléchit que mieux valait abriter ses fruits précieux. Il commençait à pleuvoir ; des nuages chassés par la marée montante crevaient en flots sur les pauvres étalages, qu'en hâte les propriétaires abritaient. Un café se trouvait à portée. Georges s'y réfugia avec son fardeau, après avoir vainement cherché une voiture à la station, prise d'assaut au début de l'averse, par la foule des acheteurs ou des exposants chargés de bulin. Presque toutes les tables étaient occupées. L'officier se glissa entre des joueurs qui fumaient et buvaient en remuant des cartes. A la vue de son beau-frère, Georges se pencha vers lui et dit : « Encore une fois, je te prie de m'expliquer ce que signifie ce titre de la feuille ». — Et il allait jeter la feuille, mais il réfléchit que mieux valait abriter ses fruits précieux. Il commençait à pleuvoir ; des nuages chassés par la marée montante crevaient en flots sur les pauvres étalages, qu'en hâte les propriétaires abritaient. Un café se trouvait à portée. Georges s'y réfugia avec son fardeau, après avoir vainement cherché une voiture à la station, prise d'assaut au début de l'averse, par la foule des acheteurs ou des exposants chargés de bulin. Presque toutes les tables étaient occupées. L'officier se glissa entre des joueurs qui fumaient et buvaient en remuant des cartes. A la vue de son beau-frère, Georges se pencha vers lui et dit : « Encore une fois, je te prie de m'expliquer ce que signifie ce titre de la feuille ». — Et il allait jeter la feuille, mais il réfléchit que mieux valait abriter ses fruits précieux. Il commençait à pleuvoir ; des nuages chassés par la marée montante crevaient en flots sur les pauvres étalages, qu'en hâte les propriétaires abritaient. Un café se trouvait à portée. Georges s'y réfugia avec son fardeau, après avoir vainement cherché une voiture à la station, prise d'assaut au début de l'averse, par la foule des acheteurs ou des exposants chargés de bulin. Presque toutes les tables étaient occupées. L'officier se glissa entre des joueurs qui fumaient et buvaient en remuant des cartes. A la vue de son beau-frère, Georges se pencha vers lui et dit : « Encore une fois, je te prie de m'expliquer ce que signifie ce titre de la feuille ». — Et il allait jeter la feuille, mais il réfléchit que mieux valait abriter ses fruits précieux. Il commençait à pleuvoir ; des nuages chassés par la marée montante crevaient en flots sur les pauvres étalages, qu'en hâte les propriétaires abritaient. Un café se trouvait à portée. Georges s'y réfugia avec son fardeau, après avoir vainement cherché une voiture à la station, prise d'assaut au début de l'averse, par la foule des acheteurs ou des exposants chargés de bulin. Presque

SAONE-ET-LOIRE

CHAROLLES

LE CREUSOT

A L'OCCASION DU CONCOURS CANTONAL DES TRAINS SUPPLEMENTAIRES SERONT MIS EN MARCHÉ

A l'occasion du concours cantonal de l'agriculture de l'arrondissement qui se tiendra à La Guiche les 3 et 4 août prochain l'honorable des trains supplémentaires qui seront mis en marche le 4 août est le suivant :

Main : Saint-Pont-de-Bourbon départ 8 h. Les Loges-Evally 9 h. 07 ; Saint-Donnat-lez-Clugny 9 h. 15 ; La Forêt 9 h. 31 ; La Guiche 9 h. 38 ; Montcau-les-Mines, départ 9 h. 45 ; Saint-Vallier 5 h. 01 ; Mont-Saint-Vincent 5 h. 33 ; Les Brosses-Tillot 5 h. 44 ; Le Rousseau 5 h. 52 ; Marzy 5 h. 57 ; La Guiche 6 h. 01 ; Saint-Bonnet-de-Joux 6 h. 34 ; Beaubery, arrivée 6 h. 52.

Soir : La Guiche départ 21 h. Marzy 21 h. 12 ; Mont-Saint-Vincent 21 h. 37 ; Saint-Vallier 22 h. 07 ; Montcau-les-Mines 22 h. 51.

Etat civil : Naissances. — Gertrude Guinet ; Andrée Burin ; Claudine Lambert ; Philippe Suchaut. Mariages. — Claude Morillon, manutentionnaire à Domptier-sur-Besbre, et Philiberte Aoudou, couturière ; Jean Bouillon, ouvrier boulanger à Lugny-les-Charolles, et Jeanne Journé.

Décès. — Françoise Colaudin, 72 ans, journalière, veuve de Claude Baron ; Marie Mathoué, 92 ans, veuve de Simon Sarret.

Harmonie. — Programme du concert de jeudi prochain 6 août, à 8 h. 30, place de la République :

1. Le train ouï, polka rythmée (Allier) ; 2. Kl-Kl-Kl, polka pour deux pistons (Gantz) ; 3. La Vallée d'Osseuil, valse (Benoit) ; 4. Diversissements harmoniques, fanfante (Vidal) ; 5. Marcelline, mazurka (Gigon).

20 cas de mauvais temps, le concert sera reporté au samedi 8 août.

Collecte. — Au mariage Dury-Naulin, une collecte a produit la somme de 17 fr. 85 au profit des pupilles de la Nation.

Enquête. — Une enquête de commodo et incommodo est ouverte, du 29 août, dans la commune, au sujet de la demande présentée par M. Michard, demeurant rue du Pont-Neuf, qui sollicite l'autorisation d'installer dans son atelier un marlinet pour le planage des tôles.

Accident du travail. — Un manoeuvre des laminoirs, Minassian Antranik, 21 ans, logeant 60, rue de la rue de la Gare, au cours de son travail à la main gauche a été blessé.

Accident du travail. — Un canonnier du service de la voirie municipale, M. Raoul Esnault, demeurant rue de la Gare 63, étant occupé, sur les chantiers de terrassement de la rue de Grasier, s'est fait de fortes contusions au pied gauche.

Une affaire délicate. — On vient d'inculper d'attentat aux mœurs, Etheune Millet, 35 ans, dit La Pipe, manoeuvre au Creusot, qui se lit à la prison de Clugny, le 28 août, à la suite de l'arrestation sur la jeune Lucienne Février, de la cité Saint-Eugène.

Une belle pêche. — M. Bertrand, mutilé de guerre, employé à la mairie, a réussi à pêcher dans l'étang de Parisot, un carpe pesant le poids respectable de 9 livres.

Bibliothèque municipale. — Rappelons que la bibliothèque municipale sera fermée pendant les deux mois de vacances à partir de demain lundi, 6 août.

Retraites ouvrières et paysannes. — Le paiement aura lieu mercredi prochain 5 août à la mairie.

Etat civil : Naissances. — Georges Meunier, rue d'Autun, 50 ; Hélène Klepous, rue Larpeuse, 17 ; Yvonne Brelot, rue Jean-Bart, 26 ; Philippe Comeau, avenue Saint-Sauveur Belesian Barce, rue du Général de Lamoignon, 43 ans, Grany, 27 ; René Leclercq, rue Marsouin, 63 ; Hélène Machin, avenue Saint-Sauveur ; Belesian Barce, rue du Decize, 18 ; André Queva, avenue Saint-Sauveur ; Roger Bruchon, rue Edith Cavell, 11 ; Martha Szczepan, rue de la République, 11 ; Denise Patin, avenue Saint-Sauveur ; Francis Kona, rue d'Harlieur, 13 ; Odette Baudin, avenue Saint-Sauveur ; Gabriel Baudin, avenue Saint-Sauveur ; Bernard Rivière, rue Jouffroy M'Gode.

Décès. — Jean Goffion, régisseur au gaz, 60 ans, rue Saint-Laurent, 4 ; Elise Morlaux, comptable, 21 ans, rue Bourdon, 26 ; Marie-Anne Blom, 50 ans, rue de Nevers, 29 ; Marie Favier, 72 ans, rue de la République, 27 ; François Guillemin, 58 ans, Hôtel-Dieu ; Etienne Comeau, retraité, 66 ans, Hôtel-Dieu ; François Guemard, ancien sabotier, 72 ans, route de Montenis, 10 ; Annette Contant, veuve Jondot, 80 ans, Hôtel-Dieu ; Jean Garnier, retraité, 76 ans, rue des Jeannines M'Barid ; Pierre Bidault, ajusteur, 51 ans, rue de la Yser, 12.

Publications de mariages. — Alphonse Gaullier, brigadier des Eaux et Forêts, Méaulin et Augustin Simpere, rue de Tunisie, 33 ; Jean Menneret, machiniste, rue du Maréchal-Pétain 40 ; Marie Ny, fraiseuse, rue du Maréchal-Pétain 40 ; Charles Germain, chaudronnier en cuivre, rue Saint-Eloi, 6 et Lucienne Huet, couturière, rue Gallé 96 et Montreuil (Seine) ; Noël Pigeon ingénieur à Aubenton (Aisne) et Joséphine Monin, route de Montenis 1.

BOUREONLACY

Au Casino. — On annonce, pour mercredi prochain 5 août, la seconde soirée littéraire et humoristique de M. Charles de Bussey.

Le soir-là, notre spirituel confrère parlera de Sa Majesté le Diable et nous aurons par distraction quelques nouvelles et quelques surprises, notamment une saynète où l'on verra se rencontrer et danser deux automates du XVIII^e siècle, caractérisés par Mlle Louky Reimer et Hélé Paris.

Mais M. Charles de Bussey sait aller le grand art à l'honneur. Aussi, s'est-il fait un devoir d'obtenir le concours de M. J. de Félicis, professeur au Conservatoire de Paris, dont le nom figure brillamment au programme à côté d'une jeune chanteuse de talent.

En attendant, sous le patronage de l'Union des Lettres, Sciences et Arts Français, M. A. de Beuregard, directeur artistique du Casino, donne l'exposition des peintures de M. Pierre Forest. Cette sélection de tableaux exprime d'indéniables sensations d'art, et à la fois des paysages synthétiques d'un relief saisissant, notamment un bois d'oliviers, une rue voûtée dans le vieux Villersfranche, des rochers bariés par les vagues, Des lilas, des roses, des cerisiers retenant par leur vive décoration, et de même les savoureux dessins réchauffés de gouaches.

Ainsi, M. Pierre Forest est un peintre bien personnel, d'une ferme sincérité, il a déjà pris quelques paysages dans notre station. Nous devons nous en réjouir.

MEDAILLE D'HONNEUR DES ASSURANCES SOCIALES

Bernard, vice-président de la Société des cours mutuels, 187, à Montcau-les-Mines.

M. Louis Gindre, à Montcau-les-Mines.

M. Léonard Jullien, président de la Société des secours mutuels, à Montcau-les-Mines.

M. Claude Ley, sous-chef visiteur aux chemins de fer à Paray-le-Monial.

Médaille de bronze

M. Gabriel Cholot-Neray, chef du service des retraites ouvrières et paysannes à la préfecture de Mâcon.

M. André Parnet, à Montcau-les-Mines.

M. Julien Raisin, secrétaire de mairie à Chagny.

intentionnés. Des complots, je le crains, se trament.

— Oui, tous les ans, il en est ainsi... L'Empereur le sait ?

— J'ai une police. Qu'est-ce remarqué ?

— Je crois que Marini, le directeur du cirque, est un compagnon de l'Etoile-Noire.

— Pourquoi le crois-tu ?

— Georges hésita. Allait-il livrer son futur beau-frère ?

— Allons, parle ! fit Alexis d'un ton qui admettait peu de patience.

Il a l'air d'une grande joie en apprenant que dix chevaux, envoyés de pays divers, allaient lui venir...

Et tu conclus ?

— Que j'ai servi soigneusement et truchement contre lui et...

— Fédor Romalewsky, parbleu ! Tu as rapporté comme un naif une petite note que le poste aurait prise, annonçant l'arrivée des chefs étrangers affiliés à l'Etoile-Noire internationale. C'est cela, n'est-ce pas ?

— Oui... fit Georges à voix basse.

— Seulement, tout est prévu. Quand la note sera enclose dans le cirque, la police agira et ton futur beau-frère sera pris s'il n'y trouve.

Georges eut un geste désolé. Alexis continua :

— J'ai ménagé Fédor jusqu'à ce jour ; je campais sur sa parole. Mais jusqu'au vent d'été, j'ai voulu être sûr, j'ai voulu être sûr, j'ai voulu être sûr.

— Sire, est-ce un ordre ou une pensée d'ironique défiance à ton sujet, parce que tu m'appartiens et que je veux t'envoyer achever la nuit dans une forteresse. Tu es libre d'avertir Fédor, tu ne comprends pas ?

— Non, Sire, je suis désemparé ; j'ai commis inévitablement une bêtise que je ne me pardonnerai jamais.

— Eh bien, j'œuvre sur l'avenir une partie d'appareils. Ton futur beau-frère sera dans ma tentée entouré à son honneur.

— Non, Sire, des vérités, fit Georges dont l'anxiété était à son comble. Cette femme a un culte pour le petit Prince impérial, elle l'adore, elle a rêvé une fois qu'il était marié, l'appela sa mère. Deux jours plus tard, mon colonel me contaït dans une lettre la scène vue dans le sommeil par ma pauvre amie...

— Et tu conclus ?

— Rien, Sire, je n'ose...

— Ecoute, Georges, tu es un rêveur, aisé à suggestionner, tu es un véhicule indiqué pour être le proie des intrigants. Mon fils est doué du charme naturellement attrayant qu'avait sa mère ; toutes les femmes de

l'empire l'aiment ; il est adoré du peuple. Si la personne dont tu parles n'est pas une comédienne, elle est simplement une écrivaine apte aux suggestions.

— Sire, au moment de cette guerre horrible de Kouman, il y avait des armes empoisonnées avec des stupéfiants... Est-ce que ?

— Tais-toi, tu deviens fou !...

Mais Georges était lancé, il ne voulait pas se taire. Son amour pour Roma le rendait adhésif. Il continua :

— Les Romalewsky ont toutes sortes de moyens magiques. Ils ont un laboratoire d'alchimie ; ils ont...

Alexis avait légèrement sifflé. Deux gardes de la cité surgirent :

— Reconnaissez cet homme chez lui, dit l'Empereur.

Depuis le départ de Mariska, la tante Hilda Romalewsky, en son féérique palais de l'île Rose, trouvait longues les journées solitaires.

Elle était entourée d'un peuple nombreux, docile à ses moindres désirs ; mais elle n'avait pas de désirs, elle n'avait même presque pas de besoins.

Cette femme, dont la richesse était incalculable, vivait de lait et d'un œuf par jour, non par régime, mais parce qu'elle pensait cela suffisant pour entretenir sa vie.

Ses vêtements, toujours de fine étoffe blanche de laine, ou de soie ou de fil, selon la saison, s'usaient et se salissaient à peine, tant elle était naturellement adroite, acule et simple dans tous ses gestes.

Elle vivait au milieu d'un luxe inouï, comme elle aurait vécu dans une hutte de branchages et de mousses, sans apprécier davantage le décor merveilleux qui l'entourait.

Ce qu'elle aimait, c'était la nature, les couleurs changeantes de la mer, les formes variées des montagnes, des rivières, les végétations splendides acclimatées maintenant dans les serres.

La seule chose qu'elle se voulait, c'était

Hier à Autun, s'est déroulée brillamment la deuxième journée des fêtes gymniques

Aujourd'hui, continuation du concours sous la présidence de M. P. Painlevé

Autun, le 2 août 1925 (par téléphone de notre correspondant particulier). — Le concours national et international de gymnastique a été annoncé samedi soir par l'arrivée de l'excellent musicien du 27^e régiment d'infanterie et d'une grande partie des Sociétés françaises et étrangères. Une foule très dense les a acclamés sur les parcours de l'avenue de la Gare.

La population a participé avec entraînement et sympathie à l'organisation de cette fête. Les rues, principalement celles qui parcourent les cortèges, ont été décorées avec beaucoup de goût.

A 21 heures, a eu lieu une grande retraite aux flambeaux par la musique du 27^e régiment d'infanterie et par les Sociétés présentes. La musique du régiment a exécuté un morceau, et des discours furent prononcés.

Aujourd'hui dimanche, a commencé le concours. Plus de 2.000 gymnastes étaient présents. Dès le matin, la ville était en effervescence et une foule nombreuse se pressait au stade du théâtre romain, merveilleux emplacement pour voir se dérouler les épreuves de cette fête gymnique.

A 8 heures, a eu lieu un premier concours de section pour adultes, pupilles et enfance. A neuf heures, promenade des Marbrus, concours de cliques et fanfares. L'après-midi, toutes les sociétés se réunirent pour de la gare pour le défilé et se rendirent au stade pour la fête gymnique et musicale.

Un public nombreux emplissait la colline verdoyante qui descend en gradins et fut autours l'ampthéâtre. Les épreuves qui se sont déroulées dans la plus parfaite tenue ont permis au public de voir d'une façon parfaite de ces exhibitions dans un cadre pittoresque et original.

Les sections féminines qui participèrent au concours ont donné une note gracieuse et de merveilleux ensemble. Puis les 2.000 gymnastes ont exécuté en musique les mouvements de la fête fédérale.

Aujourd'hui lundi, à 7 heures, concours artistique et à 8 h. 15, réception de M. Painlevé, président du conseil et de M. Bénazet, haut commissaire à la guerre.

Cet après-midi, continuation des fêtes sous la présidence de M. Painlevé.

Radio-concert du lundi 3 août 1925. De 18 h. 15 à 19 h. 15, avec le concours de MM. Georges, artiste dramatique ; René Devaux, violoniste, 1^{er} prix de l'École Supérieure de musique, et de M. M. André, pianiste, pianiste.

Programme : Sonate pour violon et piano (Bouvard Lalo) par M. René Devaux, et Mlle Alice Andrieu ; Prélude (Chopin) pour piano par Mlle Andrieu ; Reste encore ce soir (poème d'Olivier) mimé-récité par son créateur, M. Georges avec accompagnement de l'aldagio de la sonate en ut mineur (Beethoven) joué par M. René Devaux et Mlle Alice Andrieu ; Nocturne en si bémol (Chopin-Saras) violon et piano par M. René Devaux ; 2^e concert (Chopin) piano par Mlle Andrieu ; Pars (poème d'Olivier) mimé-récité par M. Georges avec accompagnement de la valse triste (Schumann) par M. René Devaux ; Mlle Andrieu ; Sérénade espagnole (Chaminade-Kreisler) violon et piano par Mlle Alice Andrieu et René Devaux.

A 19 h. 10, les dernières nouvelles.

Radio-Paris

A 12 h. 30, radio-concert Lucien Paris : 1^{er} Castello, marche (Novacek) ; 2^e Dédé, valse (Christiné) ; 3^e Demain des l'après-midi, violon (M. Brichot) ; 4^e Desolé la Roja (Bugeat-Lagel) ; 5^e Chanson sans paroles (H. Montfroid) ; 6^e Andante (M. G. Fauré) ; 7^e Fleurs (M. G. Fauré) ; 8^e Madama, fantaisie (Christiné) ; 9^e Jalousie (H. Verdun) ; 10^e Réverie (A. Lohrer) ; 11^e Ouverture, médium (M. G. Fauré) ; 12^e Napoli, solo de violoncelle (Ronchini) ; 13^e Mi Coppia, sérénade andalouse (M. Giovin-Salabert) ; 14^e Sigurd, trio (Reyer-Albert) ; 15^e Sigurd, trio (Reyer-Albert).

A 16 h. 15, radio-concert organisé par l'Association des Radio-Amateurs Français, avec le concours de M. Maurice Landeau, M. Georges Grillas, M. Labbé et du trio Louis Malsang Henry Follard, Marcel Denis ; 1^{er} Ouverture des noces de Figaro (Mozart) ; 2^e Grava Violoncelle (G. Brun) ; 3^e en passant (G. Brun) ; chant : M. Grillas ; 4^e Une belle histoire vraie (A. de Messet et Marie Nodier) ; M. Maurice Landeau ; 5^e Sonate en la majeur, Locelliet, solo de violon ; M. Malsang ; 6^e Air de Ménéphosphoré (Botta) ; 7^e Air de la Maison grise de Fortunio, chant : M. Grillas ; 8^e Beethoven par M. Maurice Landeau ; 9^e Rondinella, solo de violon (Beethoven) ; M. Malsang ; 10^e Héroïde (G. Fauré) ; 11^e Scènes montagnardes (J. Diff.) ; 12^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 13^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 14^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 15^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 16^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 17^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 18^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 19^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 20^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 21^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 22^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 23^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 24^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 25^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 26^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 27^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 28^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 29^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 30^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 31^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 32^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 33^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 34^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 35^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 36^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 37^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 38^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 39^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 40^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 41^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 42^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 43^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 44^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 45^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 46^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 47^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 48^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 49^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 50^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 51^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 52^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 53^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 54^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 55^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 56^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 57^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 58^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 59^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 60^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 61^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 62^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 63^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 64^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 65^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 66^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 67^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 68^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 69^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 70^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 71^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 72^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 73^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 74^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 75^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 76^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 77^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 78^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 79^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 80^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 81^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 82^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 83^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 84^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 85^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 86^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 87^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 88^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 89^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 90^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 91^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 92^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 93^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 94^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 95^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 96^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 97^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 98^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 99^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 100^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 101^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 102^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 103^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 104^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 105^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 106^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 107^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 108^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 109^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 110^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 111^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 112^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 113^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 114^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 115^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 116^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 117^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 118^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 119^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 120^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 121^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 122^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 123^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 124^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 125^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 126^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 127^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 128^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 129^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 130^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 131^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 132^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 133^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 134^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 135^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 136^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 137^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 138^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 139^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 140^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 141^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 142^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 143^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 144^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 145^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 146^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 147^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 148^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 149^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 150^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 151^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 152^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 153^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 154^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 155^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 156^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 157^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 158^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 159^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 160^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 161^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 162^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 163^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 164^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 165^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 166^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 167^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 168^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 169^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 170^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 171^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 172^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 173^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 174^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 175^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 176^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 177^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 178^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 179^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 180^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 181^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 182^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 183^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 184^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 185^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 186^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 187^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 188^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 189^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 190^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 191^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 192^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 193^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 194^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 195^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 196^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 197^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 198^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 199^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 200^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 201^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 202^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 203^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 204^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 205^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 206^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 207^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 208^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 209^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 210^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 211^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 212^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 213^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 214^e Sérénade (M. G. Fauré) ; 215^e Sérénade (M. G. F

CONTES de PARIS-CENTRE

Parasitologie

Appuyé contre la cheminée, avec d'autant moins de risques de se brûler que la pièce était chauffée par un radiateur on n'y avait pas allumé de feu, le sémiologue...

Au premier rang trônait dans une bergère, la vieille duchesse de Coliereuil : sourde comme toute une fabrique de poterie...

— Ainsi, docteur, lui dit la blonde madame de Parville, vous étudiez ces petits animaux qui vivent dans l'organisme des autres ?

— Vous êtes dans l'erreur, madame, répliqua un peu sèchement M. Lepère-Delonce, froissé dans son amour-propre professionnel.

— Et il continua, cependant que la vieille duchesse de Coliereuil l'approuvait en hochant la tête :

— Rien de plus attrayant que de pénétrer dans l'intimité de ces êtres minuscules qui ont réussi à s'installer dans la nôtre, souvent d'une manière bien désagréable.

— Vous vous imaginez qu'ils ne vivent que d'une existence rudimentaire ? Pas du tout. Ils ont leurs manies et leurs habitudes.

— Ils vont à Montmartre ? demanda l'espiègle baronne de Vransac.

— C'est ce que la science n'a pu établir, riposta le docteur.

Ces dames se mirent à rire et la vieille duchesse de Coliereuil, plus fort que les autres, par ce qu'elle n'avait rien entendu.

— Ne vous hâtez point de les condamner, répliqua Lepère-Delonce. Elles ont aussi des vertus que les humains pourraient leur envier ; c'est ainsi que la douve de Chine, hôte ordinaire du foie des moutons, ne se

separe jamais de sa femelle, quel exemple pour les maris !

— Cependant, poursuivit l'orateur, ne vous figurez pas que les infimement petits soient parfaits : ils ont des défauts, dont le plus notable est l'orgueil de caste.

— Je m'en étais toujours douté ! murmura la duchesse de Coliereuil à l'oreille de sa voisine.

— Quel dommage, docteur, s'écria alors Mme de Botteville, que vous n'ayez pas eu l'idée de nous apporter quelques spécimens de vos sujets !

— Ils ne sont pas présentables dans un salon, répondit le savant. Pourtant, je ne suis pas venu les mains vides : je puis vous montrer un échantillon de la sarcosyssa penetrans, communément appelée chique ; elle cause d'intolérables souffrances aux indigènes d'Afrique en s'installant dans la plante de leurs pieds ; heureusement, leurs femmes les en débloquent avec une épingle à cheveux...

— M. Lepère-Delonce avait tiré de sa poche une élégante boîte d'argent, qui contenait le cadavre d'une chique : il la remit en premier à la plus âgée et à la plus attentive de ses auditrices, la duchesse de Coliereuil.

La duchesse croyant qu'on lui offrait un bonbon, cueillit délicatement la chique et l'avalait, au milieu de la stupeur générale.

— Merci, docteur, dit-elle : vos pastilles sont excellentes !

Gabriel TIMMORY.

Pour paraître cette année : L'ANNUAIRE DE LA NIEVRE EDITION COMPLETE Plus de 50.000 adresses - 900 pages

S'adresser, dès maintenant, pour tous renseignements (rédaction et publicité), à l'Imprimerie de la Nièvre, 24, avenue Georges-Clemenceau, NEVERS.

LE PLUS GRAND CHOIX DE PIANOS ERARD, PLEYEL, GAVEAU, etc... Et les moins chers se trouvent chez P. MARTIN

Maux de Jambes Maladies de la Peau Eau Précieuse

CHAMBRON LUCIEN ELEVATION D'EAU CHAUFFAGE CENTRAL

Reparations d'Automobiles et de MOTEURS DE TOUTES MARQUES

ENGRAIS POUR TOUTE CULTURE AUBIJOUX

Carrosserie CHAMPEAU VOITURES ATTELEES ET CARROSSERIES AUTOMOBILES

ROLLAND-PILAIN 10 HP., 12 HP. Deux litres

PRODUITS VÉTÉRINAIRES ADRIEN SASSIN ORLÈANS, ALGER.

L'OPTIQUE est une science MYOPES ou PRESBYTES

Fabrique de Voitures Carrosserie d'automobiles Fournitures pour Carrosserie

PAPIERS PEINTS Depuis 0:70 Le Rouleau KEPPENNES LE GRAND

Une bonne habitude Lithinés du D^r Gustin

ECHELLES ACOULISS'S Escabeaux Echelles simples et doubles

Garage Alfred DECELLE 28, rue Saint-Benin, NEVERS, 300 mètres de la Gare

GROUPES MARINS ASTER 102, Rue de Paris, SAINT-DENIS (Seine)

Ateliers PONCEAU 20,000 voitures à bestiaux construites à ce jour

UN IMMENSE SUCCÈS à l'actif des Automobiles DELAGE

Garage Henri PRÉVOST, à Decize Agence directe des Automobiles DELAGE

ON DEMANDE à acheter de suite dans la Région PROPRIÉTÉS, INDUSTRIES FONDS DE COMMERCE

FABRIQUE SPECIALE DE PALETOTS DE CHEVRES SUISSES Prévost - Maréchal

DELAHAYE 10-12-15-18 CV Garage de la Nièvre

Saint-Benin-d'Azy, NIEVRE R. C. Nevers, 407 A. 2

Ministériels

Etude de M^r Pierre COSTE, notaire à Auxerre.

A ADJUGER Le jeudi 27 août, à 2 heures.

BELLE MAISON BOURGEOISE entièrement remise à neuf, située à Auxerre, rue des Buttes, n° 10, comprenant : onze pièces, cave et caveron.

AGENTS d'Affaires A CEDER DE SUITE CAFE-BUVETTE à Nevers

Situation exceptionnelle, pas de concurrence, il faut disposer de 100.000 francs.

OU LOUERAIT pour deux ou trois années au moins, dans ville sur grande ligne P.-L.-M.

A CEDER CAFE-RESTAURANT ville commerçante, rég. affaires 100.000 dont 36.000 fr. en buvette.

PETIT CAFE, rue passante, ville rég. Affaires 200 fr. par jour.

EPICERIE à céder centre Maçon, beau magasin, log. 3 p.

A céder de suite, PETIT COMMERCE mercerie, tissus, nouveautés.

Vaste Immeuble sis à Châtillon-en-Bazois (Nièvre), dans lequel est exploité l'« HOTEL DE FRANCE ».

Avis à nos clients de publicité Nous avons l'honneur de prévenir nos clients de publicité que nous ne pourrions plus assurer la publication pour le lendemain que des annonces qui nous seront remises LA VEILLE AVANT ONZE HEURES DU MATIN.

LAVEZ, LAVEZ, LAVEZ vos fosses nasales à l'eau et au savon, sucez cinq PASTILLES D'EPYRUX par jour et vous éviterez Rhumes, Eczéma, Bronchites, Grippe, etc.

Locations

CHASSE. — Chasse ou action de chasse, plaine et bois.

VENTES TAUREAU, 4 ans, bonne origine, très doux.

CONDUITE INTERIEURE Ford, carrosserie française, état de neuf, visible garage de Nièvre, rue Félix-Faure, Nevers.

1 SCIE circulaire avec chariot, métallic mobile, pouvant monter lames 1 m. 400, guide parallélogramme, rouleaux montés sur 2 longérons et sur massifs maçonnerie, visible état marche, bonnes conditions.

1 MACHINE à vapeur construction Rochette et Bonnette, l'usine même avant ce délai. Ecr. avec détails MARTIN, 48, rue de Tolbiac, Paris (13^e).

1 ARMOIRE A GLACE, 1 PORTE et GHIFFONNIER p. chepin, 1 RON APPAREIL PHOTO, 1 TABLE CUISINE, 1 SERVICE Limoges. Occasion.

AGENT professionnel si possible, pour Importants Clients. Voir MIEGEVILLE, à Nevers, mercredi 12 août, hôtel de France, de 8 à 12 heures.

JEUNES FILLES pour emploi de bureau. S'adresser 4, rue des Doctes, à Nevers. 27.443

MENAGE pour gérance, de suite. S'adresser au président de la Cooperative de Corvol-Orgueulles (Nièvre). 27.468

RENGEIGNEMENTS et DEVIS GRATUITS pour CANALISATIONS économiques en fer, fournies avec raccords se visitant sans difficulté, réservoirs, clôtures en grillages, ronces, grilles tous genres, piquet à 3.15, toitures en tôle ondulée, chéssis, gouttières préparées, évier, lavabos.

Amilcar La Voiture supérieure entre toutes La moins chère à qualité égale Tous les modèles livrables DE SUITE à l'Agence.

GARAGE J.-N. VINCENT à ST-POURCAIN-SUR-SIOULE (Allier)

REPRESENTANT sérieux pour visiter ancienne et fidèle clientèle particulièrement dans départements Nièvre, Yonne, S.-et-M., pour la chemiserie et bonneterie, auto fournie par la maison.

TOURNEURS sur tours parallèles, pièces mécanique générale, salaire 150 à 180 francs par semaine, pension et chambre 75 à 80 fr. par semaine.

OUVRIERS AJUSTEURS âgés de moins de 25 ans, pour le dépôt des machines P.-L.-M., à Nevers. S'y présenter, 8, rue de la Rotonde. 27.324

OUVRIERS FORGERONS pour fabrication d'instruments agricoles. M. Abel RENARD, à Auxerre (Yonne). 27.057

OUVRIERS TOLIERES S'ad. Etablissements BRAIL, 11, boulevard de la République, à Nevers. 27.498

GENS DE MAISON ON DEMANDE CHAUFFEUR habile et prudent, et une FEMME DE CHAMBRE mariés ou séparément, avec bonnes références.

M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, téléphone 2462, débarquera à Moulins pour la foire du 7 courant, un convoi de superbe GROSSES JUMENTS PERCHERONNES et BRETONNES de 1^{er} choix, âgés de 4 à 6 ans, apte de suite à toute culture et tous genres de commerce, dans l'intérêt de MM. les acheteurs, venir choisir à partir du 5, dans les écuries, au nouvel hôtel, sa succursale, place aux Foires, comme d'habitude, vente de confiance et à l'essai, prix et qualités défiant toute concurrence possible.

OFFRE gains honor. immédiat, chez soi dt. loisirs. Rien des assur. Joind. timb. p. réponse. SOULIS, 4, r. Trévisse, Meaux (S.-et-M.). 27.477

On demande à acheter BOUTELLES DE CHAMPAGNE VIDE à 0 fr. 45 la bouteille. Faire offre 7, rue Creuse, Nevers. 25.056